

RAPPORT D'ACTIVITÉ
et DÉVELOPPEMENT DURABLE **2014**
BASSIN DE POMPEY



Bassin de Pompey

Directeur de publication : Laurent Trogrlic - Conception : Bassin de Pompey.
Crédits photos : Bassin de Pompey, Julien Decollogne, Daniel Denise, Verbae, istockphoto.
Impression : Imprimerie Bialec, imprimé à 750 exemplaires sur papier PEFC

2014 est une année charnière pour le Bassin de Pompey avec le renouvellement de l'équipe communautaire, 40 hommes et femmes qui ont été élus pour siéger au sein du Conseil Communautaire.

C'est également une année qui, dans un contexte budgétairement contraint et les nombreuses réformes territoriales, conforte le rôle central à jouer par l'intercommunalité. Le Bassin de Pompey a depuis de nombreuses années su anticiper et prendre des virages qui lui ont souvent donné une longueur d'avance. Aujourd'hui, nous devons poursuivre dans cette direction et assurer le déploiement de nos projets au service des citoyens. C'est dans ce cadre qu'ont été engagés en 2014 :

- La définition d'un **schéma de mutualisation** des services avec de nouveaux axes dans le domaine des voiries, de la police et la création de plateformes de services communs. Ce schéma vient conforter la dynamique initiée par le Bassin de Pompey et les communes depuis une dizaine d'années.
- Une extension de compétences dans le domaine de l'urbanisme avec le souhait de s'engager dans un **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal**, outil de planification et d'articulation des politiques publiques.
- De nouveaux champs d'intervention pour accompagner la **Politique de la Ville**.

2014 voit également la poursuite du projet de territoire pour le développement de services et d'équipements avec :

- **L'optimisation des transports en commun** et une nouvelle offre misant sur la complémentarité des réseaux le Sit, SUB, TED et TER.

- **L'amélioration et le développement de l'habitat** avec la mise en œuvre, dans le cadre du 4^{ème} PLH, du dispositif « Cœur Habitat » et la création d'un guichet unique pour répondre aux habitants sur ces questions.
- Le **renforcement de l'offre d'accueil de la petite enfance en direction des familles** avec de nouvelles structures de proximité en projet à Bouxières-aux-Dames et Liverdun.

Territoire d'avenir, le Bassin de Pompey poursuit sa dynamique au service du développement du territoire :

- En soutenant le **développement économique** et la diversification d'activités grâce à une offre immobilière variée, des services et des équipements de qualité.
- En portant le développement de **filières de formation d'avenir** sur le territoire. Son engagement avec le Conservatoire National des Arts et Métiers en Lorraine s'est concrétisé avec le développement d'un Mastère en lien avec la Silver économie.

2014 réaffirme notre engagement au service du développement durable du territoire et notamment la lutte contre les changements climatiques. Notre inscription dans la démarche Cit'ergie et les résultats du premier rapport développement durable, qui vous sont présentés dans ce rapport, en sont une illustration.



Président de la Communauté de Communes
du Bassin de Pompey
Maire de Pompey







SOMMAIRE

Rétrospective 2014 6

Bassin de Pompey **Institution**

Institution 10

Bassin de Pompey **de projets**

Habitat, aménagement urbain 16

Développement économique 20

Voirie et aménagements urbains 26

Transport et mobilité durable 30

Environnement 34

Bassin de Pompey **de vie**

Petite enfance 40

Sécurité et prévention 44

Santé 46

Équipements sportifs 48

Accès des jeunes à la culture 50

Bassin de Pompey **de ressources**

Patrimoine 54

Ressources humaines 56

Finances 60

Bassin de Pompey **Durable**

Développement Durable 66

2014

Rétrospective



18
JANVIER
Conférence
des conseillers :
un plan paysage pour
l'aménagement durable



1^{er}
FÉVRIER

2^{ème} tranche avenue
de la Libération à Frouard



22
AVRIL

Une nouvelle équipe
communautaire



30
AVRIL

2 Nouvelles rubriques
sur le site internet :
Santé et Urbanisme



14
MAI

Projet culturel SMA l'Archipel
et "Jeunes et Cités"
1^{ère} du spectacle



22
MAI

Rencontres Intercommunales
du travail et de l'emploi
à Liverdun



1^{er}
JUIN

Lancement du dispositif
"Cœur Habitat"
et du guichet unique



1^{er}
JUIN

Démarrage
de l'aménagement
rue Tassigny à Custines



19
JUIN

Adoption du
programme d'actions
Cit'Ergie sur 4 ans



30
JUIN

Les transports
en commun se réinventent
Nouvelle offre intermodale



1^{er}
JUILLET
 Prévention des déchets :
 un STOP PUB pour les
 habitants du Bassin de
 Pompey



30
AOÛT
 Electromobilité
 5 véhicules électriques
 pour les déplacements
 des services



20-21
SEPTEMBRE
 Journées du patrimoine
 12 découvertes patrimoniales
 et naturelles sur le territoire



22
SEPTEMBRE
 Séminaire avec
 les communes
 Préfiguration du schéma
 de mutualisation



14
OCTOBRE
 Vernissage exposition
 "Osez l'Art"
 réalisée par le RAM



16
OCTOBRE
 Optimisation de la plateforme
 de compostage par
 aération forcée



3
NOVEMBRE
 Opération "Chaque
 Canette Compte"
 Collecte des canettes
 en aluminium



3
NOVEMBRE
 Mise en accessibilité
 et aux normes de la piscine
 de Champigneulle



4
NOVEMBRE
 Chantier Gaia
 Une vision d'avenir
 du site Eiffel



21
NOVEMBRE
 1^{ères} assises régionales
 des technologies
 et des services
 pour l'autonomie



2
DECEMBRE
 Comité de suivi citoyen
 de l'agenda 21



17
DÉCEMBRE
 Déploiement du
 Très Haut Débit
 sur les zones d'activités



Bassin de Pompey
Institution



Chiffres clés :

- 40 élus communautaires.
- Un bureau composé de 17 membres.
- 8 délégations.
- 6 commissions thématiques composées de 17 délégués.
- 183 délibérations adoptées lors des 9 conseils et 9 bureaux en 2014.



Nouveaux champs d'intervention pour préparer l'avenir

Dans un contexte budgétairement contraint et marqué par de nombreuses évolutions législatives, l'intercommunalité conforte son rôle central avec de nouveaux axes d'action et un projet communautaire porté par une nouvelle équipe.

Un nouveau mode de gouvernance

Le Bassin de Pompey a accueilli en avril 2014 ses nouveaux édiles, désignés pour la première fois au suffrage universel direct et selon les règles de la parité conformément à la loi du 10 décembre 2010 portant réforme des collectivités territoriales.

Parallèlement la composition et la répartition des sièges entre communes membres appliquent les nouvelles règles relatives à la composition des conseils communautaires qui prévoient que :

- le nombre de sièges à pourvoir est fixé par un tableau arrêté par le législateur et varie en fonction de la taille démographique de l'EPCI à fiscalité propre ;
- ces sièges sont répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne avec une garantie pour chaque commune d'avoir au minimum un délégué.

Fonctionnement :

Le bureau communautaire est composé du Président, de 8 Vice-Présidents disposant d'une délégation et de 8 conseillers communautaires désignés.

Les 8 délégations :

- Finances et voiries
- Mobilités, transports et grandes infrastructures
- Logement et urbanisme
- Emploi, insertion et développement social
- Petite enfance et accès à la culture
- Dévt. économique, commerces, tourisme et formation supérieure
- Environnement et transition énergétique
- Equipements sportifs et santé/nutrition

Les commissions

Le Conseil institue six commissions thématiques chargées d'étudier les questions soumises au Conseil et mener les réflexions sur l'évolution des politiques communautaires.

Chaque commission est constituée de **17 délégués** communautaires désignés par le Conseil de Communauté au prorata de la représentation des communes selon leur poids démographique, soit :

- Deux membres pour les communes de Champigneulle, Frouard, Liverdun et Pompey,
- Un membre pour les communes de Bouxières-aux-Dames, Custines, Faulx, Lay-Saint-Christophe, Malleloy, Marbache, Millery, Montenois et Saizerais.

Le fonctionnement des commissions est régi conformément aux articles L.2121-22 et L.5211-40-1 du CGCT (Code Général des Collectivités Territoriales). Concernant la commission des finances, il est prévu une participation des adjoints aux finances des communes, sur invitation. Pour les autres commissions, peuvent être conviés à titre consultatif, les conseillers municipaux concernés par les projets dans le champ des compétences partagées avec les communes.

40 membres élus proportionnellement à la population de chaque commune :

1 délégué : Faulx, Malleloy, Marbache, Millery, Montenois, Saizerais

2 délégués : Lay-Saint-Christophe

3 délégués : Custines

4 délégués : Bouxières-aux-Dames

5 délégués : Pompey

6 délégués : Liverdun

7 délégués : Champigneulle, Frouard

Les domaines d'intervention

- **Aménagement de l'espace** (pistes cyclables, espaces publics et traversées de ville...)
- **Développement économique** (aménagement et gestion des zones industrielles et commerciales, accompagnement à la création, à l'implantation et au développement d'entreprises, aide au commerce et à l'artisanat...)
- **Protection et mise en valeur de l'environnement** (gestion de la collecte et de la valorisation des déchets ménagers, déchetterie et composterie, filière bois énergie...)
- **Politique du logement et du cadre de vie** (programme local de l'habitat, amélioration de l'habitat privé et social, aire d'accueil des gens du voyage...)
- **Création, aménagement et entretien de la voirie** d'intérêt communautaire, signalisation horizontale et verticale...)
- **Action sociale** d'intérêt communautaire (piscines intercommunales et COSEC, transport des publics scolaires vers les piscines...)
- **Transport des personnes** (exploitation du réseau de transport en commun Le SIT, participation au financement et fonctionnement du réseau SUB Nord, Plan de Déplacements Urbains...)
- **Prévention de la délinquance** (conseil intercommunal de prévention de la délinquance, brigade intercommunale de police municipale...)
- **Application du droit des sols** (instruction des autorisations d'urbanisme, assistance et conseil aux communes...)
- **Tourisme** (promotion des sites, du patrimoine et des productions locales...)
- **Actions culturelles** (accès des jeunes à la culture, soutien apporté au Théâtre Gérard Philipe, mise en réseau des écoles de musiques...)

Des champs d'intervention élargis

Engagement dans un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLU-I)

Par délibération du 18 décembre 2014, le Conseil de Communauté a décidé à l'unanimité d'engager le territoire dans une structuration de la compétence PLU-I (élaboration de la méthodologie, calendrier) dans l'objectif d'aboutir à un Projet Intercommunal d'Aménagement et de Développement Durable (PIADD) en 2017.

Le PLU-I permettra d'assurer une articulation avec l'ensemble des documents programmatiques et de planification en cours (PLH, PDU, Agenda 21, Plan Paysage...) et ainsi de simplifier les procédures, faciliter l'approche transversale des orientations du projet de territoire, les spatialiser et les décliner à l'échelle des différentes communes.

Dans ce contexte, le calendrier prévu par la loi nous contraint à débattre des orientations du PADD à l'échelle intercommunale avant le 27 mars 2017, et à approuver le PLU-I au plus tard le 31 décembre 2019.

Entretien des voiries

Dans le cadre de la réflexion qui s'est engagée sur l'élaboration du schéma de mutualisation des services dès 2014, il est apparu opportun d'aboutir le transfert de la compétence « Voirie d'intérêt communautaire » - compétence 7 - article 2 des statuts – en transférant à l'intercommunalité la gestion complète de l'entretien des voiries, à savoir : « le nettoyage, le balayage et le déneigement de l'ensemble des voiries communales ouvertes à la circulation publique et autres voiries par convention », n'excluant plus l'éclairage public de l'intérêt communautaire. L'intercommunalité devient donc le principal gestionnaire de l'espace public hors espaces verts, scindant ainsi plus clairement les missions dévolues aux services municipaux et communautaires.

Toujours dans un souci de rationalisation et d'optimisation des coûts, il est prévu de mutualiser les bâtiments techniques ainsi qu'en période hivernale les matériels et services municipaux.



Politique de la Ville

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 définit les orientations de la politique de la ville pour les années à venir. Dans le cadre de sa mise en œuvre, une refonte de la géographie prioritaire prendra effet au 1^{er} janvier 2015.

En Meurthe-et-Moselle, 18 quartiers prioritaires ont été retenus dont 2 quartiers sur notre territoire : les Mouettes à Champigneulle et la Penotte à Frouard comportant respectivement 1100 habitants et 1150 habitants avec un revenu médian pour le premier 9 900€ et 11 600€ pour le second.

Reformulés sur la base d'un projet social de territoire, les futurs contrats de ville uniques conclus avec l'Etat sont portés par les EPCI conformément à la circulaire du 15 octobre 2014, en partenariat avec les villes concernées et leur CCAS.

Afin d'appréhender le projet social dans la globalité du territoire, il est proposé d'établir l'analyse des besoins sociaux sur l'ensemble des communes et le cas échéant, élaborer des contrats de « développement social et solidaire » à l'échelle communale voire infra communale avec les CCAS, et d'autres instances et acteurs.



Création d'un PETR à l'échelle du Pays du Val de Lorraine

L'article 79 de la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (dite MAPAM) prévoit la création des pôles d'équilibre territoriaux et ruraux (PETR) en la forme d'un syndicat mixte fermé, codifié à l'article L.5741-5-III du code général des collectivités territoriales, ayant vocation à remplacer les Pays.

Les 4 EPCI qui composent aujourd'hui le territoire du Pays du Val de Lorraine – la Communauté de Communes du Bassin de Pompey, la Communauté de Communes du Bassin de Pont-à-Mousson, la Communauté de Communes du Chardon Lorrain et la Communauté de Communes de Seille et Mauchère - sont fédérés depuis plus de 20 ans au sein de cet espace à forts enjeux à l'échelle départementale comme régionale. Ils ont su, au fil des

années et en lien avec les acteurs socio-économiques, y créer une dynamique de coopération qu'ils estiment devoir être poursuivie afin :

- **d'affirmer la place et le positionnement de ce territoire de 100 000 habitants au sein de la multipole Sud Lorraine** et de l'espace central entre les deux agglomérations de Metz et de Nancy,
- d'y porter une expression commune sur les **grands enjeux de développement et les évolutions territoriales** en cours ou à venir,
- de **favoriser la réflexion interterritoriale**,
- de **conserver une capacité de dialogue** avec les acteurs de la société civile dans la construction et la mise en œuvre des politiques publiques.

Afin de poursuivre cette dynamique, le conseil communautaire a adopté la création un pôle d'équilibre Territorial et Rural à l'échelle du Territoire du Val de Lorraine.







Bassin de Pompey
de projets

Chiffres clés :
Bilan 2014 du 4^{ème} PLH

- **148 logements produits** sur le territoire contre un objectif de 245.
- **22 logements sociaux financés** et 34 ouverts à la location.
- **2 quartiers prioritaires** au titre de la "politique de la ville" représentant plus de 2 000 habitants.

Activités ADS

- **1 067 dossiers instruits** pour le compte des 13 communes du Bassin,
- **575 contacts** téléphoniques ou rendez-vous,
- **une quinzaine de contrôles de travaux** en cours ou achevés.
- **280 heures d'assistance** et de suivi des communes dans le cadre des procédures de PLU.



Création du guichet unique habitat et engagement dans un PLU-I



Le Bassin de Pompey a développé un véritable service public de proximité au service de la rénovation énergétique, en accompagnement du nouveau programme d'aides aux travaux "Cœur Habitat": le guichet unique habitat. En parallèle, le territoire s'est engagé, aux côtés des communes, dans l'élaboration d'un PLU-I.

Cœur Habitat et Guichet unique

L'une des mesures s'inscrivant dans le Plan National de Rénovation Énergétique de l'Habitat concerne la mise en œuvre de guichets uniques, véritables services publics de proximité au service de la rénovation énergétique.

En association avec l'ensemble des partenaires impliqués dans cette démarche (État, ANAH, ADEME, EIE, ADIL 54, CAUE), le Guichet Unique Habitat du Bassin de Pompey est opérationnel depuis le mois de Juin 2014.

Ainsi, toute personne du territoire souhaitant avoir des informations concernant l'amélioration de son logement est orientée vers les services de la Communauté de Communes, qui prodiguent les premiers conseils tant techniques que financiers. Un numéro et une adresse mail dédiés ont été déployés et ont été utilisés en 2014 par plus de **310 foyers du territoire**. L'ensemble des aides existantes tant au niveau local que national est ainsi présenté aux ménages pour une information adaptée à chaque projet d'amélioration de l'habitat.

Le partenariat avec l'Espace Info Energie, monté dans ce cadre, a permis également le déploiement d'ateliers gratuits de conseils techniques avant le lancement de tous travaux, permettant aux habitants d'être sensibilisés sur les bonnes pratiques, sur les bons matériaux à utiliser en fonction de chaque typologie de projet... ce sont ainsi près d'une trentaine de ménages qui ont pu bénéficier de ces conseils avant travaux en 2014.

La stratégie de communication en lien avec les communes du territoire a permis de faire connaître le programme d'aide du Bassin de Pompey mais également l'existence du Guichet unique du territoire. Ainsi, 66% des contacts ont eu l'information de ce service par le biais des collectivités locales et près de 20 % grâce à la sensibilisation des partenaires.

Le programme d'aides du Bassin de Pompey propose lui de soutenir la **rénovation de l'habitat privé** sur trois thématiques principales à savoir la **lutte contre la précarité énergétique**, le **maintien à domicile** des personnes à mobilité réduite ou en perte d'autonomie et la **lutte contre l'habitat indigne** et non décent. Actuellement **68% des contacts se lancent dans des travaux d'amélioration énergétique** et le

maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie ou à mobilité réduite représente 13 % des situations.

Au-delà de ces conseils, ce ne sont pas moins d'une quarantaine de ménages qui ont fait l'objet d'une subvention en 2014 dans le cadre du programme Cœur Habitat, avec un montant moyen de subvention de la Communauté de Communes s'élevant à environ **2 300 € par dossier**.

Urbanisme opérationnel

Les projets portés par la Société Publique Locale (SPL) entrent progressivement en phase opérationnelle :

- **ZAC de la Croix des Hussards** : la concession a été signée **en juillet 2014** entre la ville de Frouard et la SPL, ainsi que la Communauté de Communes en tant que co-financeur des équipements publics qui s'est engagée **sur un montant de 1 112 K€ HT** afin d'accompagner la création de ce quartier durable par l'implantation d'une voie de transport en commun et de conteneurs enterrés. La première phase d'aménagement consiste en le recrutement de la maîtrise d'œuvre qui sera chargée de suivre la bonne réalisation des travaux du futur éco-quartier.
- **Maison de retraite, rue Pasteur à Faulx** : l'étude d'aménagement s'est achevée en 2014. Elle a permis de dégager la vocation globale future du site, de chiffrer les premiers coûts de reconversion, et d'engager des études plus techniques ou spécialisées, notamment de potentiel hôtelier du « château » (actuels locaux administratifs de la maison de retraite) dans une logique d'attractivité touristique du territoire. Pour l'ensemble de ces études, le Bassin de Pompey s'est engagé, aux côtés de la commune de Faulx, à hauteur de 50K€.



- **Requalification du quartier du Rond-Chêne** : l'étude préalable a permis d'acter la conservation et réhabilitation de l'immeuble Beausite en lui attribuant une vocation de lieu d'accueil de la petite enfance de 25 places et d'implantation d'une quinzaine de logements. Le Bassin de Pompey a ainsi financé le volet d'études préalables à hauteur de 20 000€ et confié la maîtrise d'ouvrage déléguée de réhabilitation du bâtiment à la SPL pour un montant de travaux de 2 566K€ TTC dont **1 124K€ TTC à la charge du Bassin de Pompey** liés à la création d'une structure petite enfance.
- **Zone des Vergers** : l'étude d'aménagement que le Bassin de Pompey co-finance à hauteur de 50K€, est poursuivie, afin de permettre le développement de l'offre commerciale en lien avec « Grand Air » ainsi qu'une offre de près de 100 logements sur le haut du site. L'ensemble de l'aménagement est pensé en lien avec les enjeux de desserte routière et en transports en commun sur un axe Sud-Ouest et dans une logique d'intégration paysagère.

Assistance aux communes en matière de PLU et engagement dans un PLU-I

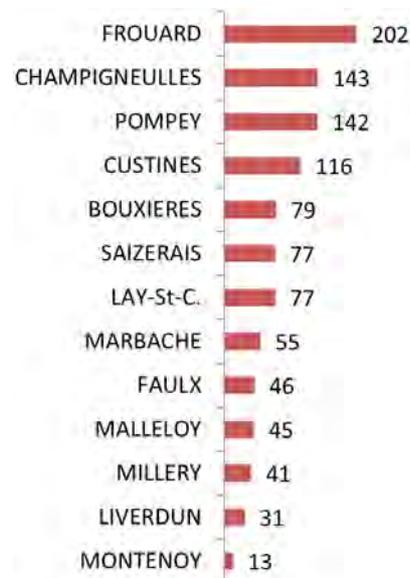
En 2014, le Bassin de Pompey a engagé un travail conséquent pour assister les communes ayant l'obligation de réviser leur POS en PLU et notamment la mise en compatibilité des documents par rapport aux objectifs du SCOT. Un modèle de cahier des charges a été réalisé et une assistance a été mise en place pour aider au choix du bureau d'étude, en appui à la maîtrise d'ouvrage, pour un total de **257 heures d'assistance**. Dans cette logique de vision transversale et de compilation des documents stratégiques de planification

(PLH, PDU, Plan Paysage...) une réflexion a été menée sur toutes les communes du Bassin de façon à préparer la démarche d'élaboration d'un PLU-I, qui a débouché sur une prise de compétence Urbanisme fin 2014.

Activité ADS et interterritorialité

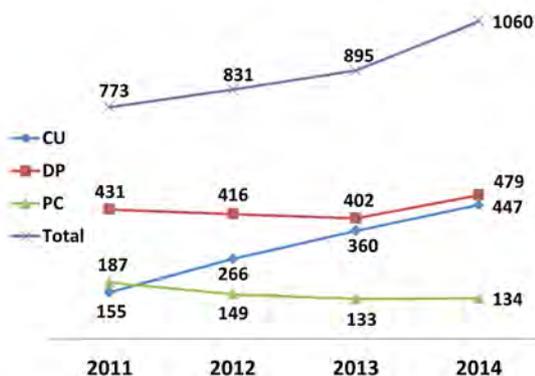
En 2014, **1 067 dossiers** ont été instruits par le service Application du droit des sols qui arrive à son plein niveau d'activité puisque la commune de Champigneulle a rejoint le service en mars 2014. L'instruction est faite à ce jour pour les 13 communes du Bassin, et concerne toutes les autorisations sauf pour Liverdun qui instruit encore les autorisations les plus simples.

Nombre de dossiers déposés par commune en 2014



Une réflexion menée depuis 2013 a permis de finaliser une proposition de mise à disposition du service à destination de 3 autres intercommunalités ne disposant pas de service d'instruction. La Communauté de Communes du Chardon Lorrain a d'ores et déjà délibéré pour confier l'instruction de ses autorisations d'urbanisme au service instructeur du Bassin de Pompey. Deux autres intercommunalités sont en cours de finalisation de leur décision. À terme, ce sont plus de **2 000 dossiers** qui devraient être instruits par le service du Bassin de Pompey qui verrait doubler ses effectifs.

Dossiers déposés de 2011 à 2014



CU : Certificat d'urbanisme, DP : Déclaration Préalable, PC : Permis de Construire. Hors PA : Permis d'Aménager et PD : Permis de Démolir.

Chantier GAIA

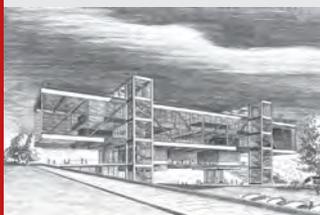
Le Bassin de Pompey a, en 2014, lancé un appel à projet pour dessiner un projet d'avenir pour le site de la pointe Eiffel à Pompey. Ainsi, 15 étudiants ont, dans le cadre du Chantier GAIA, pu exprimer leur proposition d'aménagement pour porter un regard neuf sur le développement de ce site en reconversion. Ce site est aujourd'hui au cœur d'un projet global d'aménagement du territoire du Bassin de Pompey, par la construction d'un éco-quartier, d'un pôle d'échange multimodal ou encore d'un projet de création d'un pôle nautique.

Ces étudiants, provenant de l'Ecole d'Architecture de Nancy et des écoles d'ingénieurs en génie des matériaux et l'Ecole nationale supérieure en génie des systèmes et de l'innovation, ont proposé un projet libre de toutes contraintes extérieures, retranscrit dans le cadre d'une exposition déployée depuis le second semestre 2014 dans les locaux de l'intercommunalité.



UN AUTRE REGARD

SUR LE SITE EIFFEL - POMPEY



Urbanisme et Droit des sols sur le site internet du Bassin de Pompey

Pour faciliter la tâche des pétitionnaires et des secrétariats de mairie, un module spécifique a été développé sur notre site internet pour guider l'habitant qui souhaite mener un projet de construction/rénovation.



Par le biais de questions/réponses et par type de travaux, le pétitionnaire est guidé vers le bon formulaire et les démarches adaptées à sa situation. Il trouve également des informations concernant l'instruction de son dossier, les délais et les formalités complémentaires à mettre en œuvre une fois les travaux achevés.





Chiffres clés

- **11 760 salariés** sur le Bassin (2014), dont 65% dans le secteur tertiaire (services, commerces et administrations), 29% dans l'industrie et 6% dans la construction.
- **2 793** personnes en recherche d'emploi.
- **3 758** établissements sur le territoire.
- **Immobilier d'entreprises :**
Loyers resto du parc : **66 500 € / an.**
Loyers location tertiaire : **100 000 € / an.**
- **7 565 heures** en emploi d'insertion dans les clauses de marchés publics

L'économie, levier du développement du territoire



Le Bassin de Pompey investit au service de l'attractivité économique de son territoire et de la création d'emplois. C'est un budget de 5,5 M€ qui a été engagé en 2014 pour le développement d'une offre variée en immobilier d'entreprises, en services et équipements de qualité et pour l'émergence de nouvelles filières d'avenir.

L'accompagnement à la création, l'implantation et au développement d'entreprises

CIT'Entreprises - dernières implantations

La commercialisation du lotissement destiné à des très petites et moyennes entreprises arrive à sa fin. Ce sont 15 entreprises pour 250 emplois qui sont accueillies. En 2014, la commercialisation du lotissement CIT'Entreprises se finalise, avec l'arrivée de 2 nouvelles entreprises et la réservation des 2 dernières parcelles pour des constructions prévues en 2015.

ONET : La société ONET Services fait partie du groupe de nettoyage industriel ONET, détenu par la famille Régnier. Le groupe réalise un chiffre d'affaires de 1 421 millions d'Euros pour 58 000 collaborateurs et compte 180 agences dont une sur la zone industrielle de Ludres.

Aujourd'hui, l'agence de Ludres souhaite trouver une meilleure centralité sur l'axe Nancy-Metz et s'implanter sur une des dernières parcelles de CIT'Entreprises II.



Cette agence est spécialisée dans le nettoyage de locaux tertiaires et industriels. Elle réalise un chiffre d'affaires de 8,5 millions d'euros avec un effectif fixe de 15 personnes (résultat d'exploitation 2012 : 775 000 €) et gère plus de 500 personnes. 2 à 3 embauches sont prévues à court et moyen termes au siège ainsi qu'une centaine d'opérateurs. Le projet consiste en la création d'un bâtiment de 450 m² (326 m² de bureaux et 130 m² de stockage) sur un terrain de 1 858 m²

SERVEN est spécialisée dans la commercialisation et la maintenance de matériel de nettoyage. Le groupe SERVEN, dont le siège est basé à Strasbourg, est présent en Lorraine depuis plus de 15 ans par le biais d'une agence actuellement située à Heillecourt.

Le développement croissant de l'activité auprès des industries et des collectivités

Silver économie

Le Bassin de Pompey avait entamé en 2012 un partenariat avec le CNAM Lorraine portant sur le développement de filières de formation d'avenir sur le territoire. Ce partenariat est rentré en 2014 dans sa phase concrète avec le développement d'un **Mastère « Management de gestion de projet en technologies et services pour l'autonomie »**. Le lancement de ce Mastère, qui accueillera sa première promotion en janvier 2016 a été annoncé lors des **premières Assises Régionales Grand-Est des technologies et services pour l'autonomie**, organisées Pompey le 21 novembre 2014. A cette occasion, plus de 120 professionnels et élus sont venus débattre le temps d'une journée à l'Espace Multiservices Intercommunal de l'avenir d'une filière en pleine mutation.

amène la société SERVEN à changer de locaux qui ne correspondent plus à ses besoins. SERVEN s'est installée dans un bâtiment de 1 000 m² sur un terrain de 4 057 m². L'entreprise compte actuellement 11 personnes et envisage l'embauche, à court terme, de 3 personnes afin de s'adapter à la croissance annuelle du groupe qui est d'environ de 3%.



ZOOM sur deux entreprises en développement :

Crown BEVCAN :

L'entreprise CROWN BEVCAN France, un des principaux fournisseurs de boîtes acier des Brasseries de Champigneulle, a décidé d'investir sur l'unité de Custines afin de s'adapter à l'évolution du marché de la boîte boisson qui aujourd'hui à 70% est en aluminium. C'est l'ensemble de l'outil de production qui est changé afin d'intégrer deux lignes de fabrication alu en lieu et place des lignes acier. 40 millions d'investissement vont être réalisés et la capacité de production va être doublée avec une fabrication de **6 000 boîtes par minute**.



Les Brasseries de Champigneulle :

Aujourd'hui, les Brasseries de Champigneulle sont revenues à un niveau de production équivalent, voire même supérieur qu'à l'époque de Kronenbourg. Ce sont aujourd'hui plus de 300 personnes qui œuvrent dans la production de 3,5 millions d'hectolitres de bière destinés pour la majeure partie à l'exportation. Pour la France, la production représente 4 à 5% du marché. Et depuis 2 ans, les brasseries ont remis en production la fameuse bière de Champigneulle à l'effigie de celle produite dans les années 60.

Une offre en immobilier d'entreprises

Le Bassin de Pompey est propriétaire de quelque **1 700 m² de bureaux** sur le Site de Ban La Dame à Frouard, sans compter ceux de l'AFPA.

Ces locaux sont principalement destinés à accueillir des entreprises en développement pour la majeure partie issues du CAREP. Au total, **une quinzaine de structures sont hébergées pour 80 emplois**.

La pépinière CAREP, dont les bâtiments sont également propriété du Bassin de Pompey, accueille et conseille les créateurs d'entreprises. En 2014, le CAREP a accueilli 103 porteurs de projets pour aboutir à **74 projets de création**, 57 plans d'affaire accompagnés et 30 projets concrétisés.

Pôle tertiaire : les travaux entamés en 2013 pour la construction de deux bâtiments tertiaires à Pompey ont perduré tout au long de l'année 2014. Ainsi, l'**ensemble immobilier « Delta », composé de 3 500 m² de bureaux** sera livré à l'été 2015. L'espace « Delta Services » accueillera des services à la population (CMS de Pompey, Maison de l'Emploi et de la Formation, Syndicat des Eaux et Assainissement...), tandis que le pôle « Delta Affaires » accueillera des entreprises tertiaires dans des cellules de 55 m² aménagées sur mesure.

Aménagements et services aux entreprises

En 2014, **un investissement de près de 60 000 €** a été réalisé pour remettre en service l'éclairage des giratoires de l'échangeur de Custines. Compte tenu de l'état de vétusté du matériel en place, l'ensemble

des luminaires a été changé par du matériel neuf moins énergivore. Cette opération a permis d'améliorer l'attractivité du site en éclairant ce principal point d'entrée du Parc Eiffel Energie.

La **deuxième tranche du parking relais à Pompey** a été achevée en 2014 pour porter à 120 le nombre de places disponibles. Les travaux d'un montant de 343 500 € ont permis la mise en place d'une structure réservoir pour contrôler le débit des eaux de pluie rejetée dans le réseau. Ainsi achevé, cet équipement va permettre de mixer les usages en apportant des **places supplémentaires pour les utilisateurs des pôles tertiaires et affaires, des emplacements réservés à la pratique du co-voiturage et un parking relais pour les utilisateurs de la gare de Pompey**.

À terme, il est envisagé de l'équiper de bornes électriques de recharges pour participer au développement de l'électromobilité sur le territoire du Bassin de Pompey.

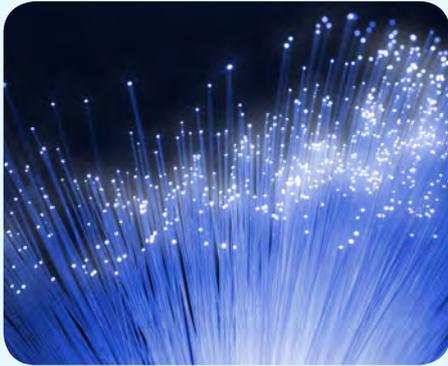
Une nouvelle offre de transport en commun avec Flexo au service des salariés

Dans le cadre du déploiement du nouveau réseau de transports en commun en juin 2014, une nouvelle ligne dédiée à la desserte des zones d'activités (parc Eiffel et Sablons) a été mise en place. Depuis la gare de Pompey elle permet de rejoindre les entreprises et fonctionne avec le principe du Flexo. Elle propose une desserte entre midi et 14h pour permettre aux salariés de déjeuner au Resto du Parc, à Custines ou à Pompey.

Propreté : l'ensemble des voiries est nettoyé tous les 15 jours et le ramassage des déchets sauvages est assuré de façon hebdomadaire par une société d'insertion.

Le Très Haut Débit

La Communauté de Communes du Bassin de Pompey gère et promeut plusieurs zones d'activités composées de 300 entreprises et 4 000 salariés. Fortes de leurs atouts géographiques et économiques, ces zones doivent bénéficier d'un accès aux nouvelles technologies basé sur une infrastructure très haut débit (THD).



Afin d'apporter de nouveaux services attractifs aux entreprises et de rentabiliser les infrastructures en place, le Bassin de Pompey a la volonté d'**amener la fibre optique aux portes de chaque entreprise via le réseau THD du Conseil Départemental de Meurthe et Moselle (Proximité)**. Cette démarche s'inscrit dans le schéma d'aménagement numérique des territoires, identifiée dans le schéma départemental de Meurthe et Moselle comme zone économique prioritaire.

Une étude d'avant-projet définitif (APD) s'est terminée en mai 2014. Elle fournit avec précision le coût des travaux de génie civil, de pose des fourreaux et des fibres optiques jusqu'au raccordement à l'entreprise.

La réalisation des travaux se déroulera selon 2 phases : la première a commencé en 2014 pour les zones non subventionnées dans le cadre du Pacte Lorraine et la deuxième en 2015 sur les zones subventionnées.

Les **investissements** du Bassin de Pompey sont de **795 618 € HT** soit 50% du coût total des travaux, avec 10% issus du Pacte Lorraine, 10% de la Région et 30% du Conseil Départemental 54.

Plateforme trimodale

Dans le cadre de la réalisation d'une plateforme trimodale, des travaux d'extension sont nécessaires au niveau du port de Frouard. A l'automne 2014 ont démarré les travaux pour la création d'une plateforme containers de 10 000 m², en liant avec la remise en service du terminal ferroviaire de Champigneulle qui à ce jour assure le chargement de containers à raison d'un train par jour en direction du sud de la France. Des réflexions sont menées pour développer une liaison avec l'ouest.



Emploi, insertion

Le Bassin de Pompey œuvre à l'animation de son territoire : soutien de l'économie locale, actions en faveur de la cohésion sociale, développement des liens entre les mondes de l'économie et de l'insertion, encouragement de l'emploi durable.

Le Code des Marchés Publics, dans son article 5, incite à prendre en compte la notion de développement durable dans la

définition des besoins d'un marché public : efficacité économique, équité sociale et développement écologique soutenable. A cet égard, l'insertion professionnelle est une composante essentielle. Par l'introduction d'une clause sociale dans sa commande publique, le Bassin de Pompey prend en compte cette exigence en permettant de conditionner l'exécution ou l'attribution d'un marché à des critères liés à l'emploi ou à la lutte contre les exclusions.



Les **Rencontres Intercommunales du Travail et de l'Emploi se sont déroulées le 22 mai 2014**. Cette manifestation a permis de mettre en relation des demandeurs d'emploi du bassin avec des entreprises et des organismes de formation, d'informations et de conseils.

La collectivité soutient les chantiers d'insertion du territoire en lançant des **marchés de services d'insertion et de qualification** professionnelle, dont l'objet premier est l'insertion et la qualification de personnes en difficulté d'accès à l'emploi.

Le Bassin de Pompey contribue au maintien et au développement de l'emploi local, en apportant son soutien à plusieurs structures, tant dans l'accompagnement au retour à l'emploi que dans l'aide à la création d'entreprises.

TOURISME

Avec le développement d'une politique touristique, le Bassin de Pompey souhaite renforcer son économie présentielle en valorisant les multiples atouts de son territoire.

Après la réalisation d'un diagnostic et l'élaboration de fiches actions, la compétence tourisme prend son envol avec la décision de transférer les moyens humains et matériels, tel que prévu en application de l'article L5211-5 III du CGCT. Ce transfert est effectif à compter du 1^{er} janvier 2015 et porte sur :

- La gestion et l'entretien du camping de Liverdun qui compte 202 places.
- La mise à disposition de l'Hotel de Camilly situé place d'Armes à Liverdun. Cette bâtisse du XVII^e siècle accueillait l'Office de tourisme de Liverdun.
- Le transfert de deux agents d'accueil touristique par la Commune de Liverdun au Bassin de Pompey.

Conforter les partenariats existants

La mise en place des **Contrats de destination Phare** avec la Région Lorraine a fait prendre conscience de la nécessité d'envisager une réflexion à plus grande échelle dans un objectif d'attractivité touristique. Le Bassin de Pompey a donc proposé de mutualiser la réalisation d'une cartographie à l'ensemble des collectivités du contrat de destination. Ceci permettrait à la fois d'augmenter l'attractivité de la destination sur une échelle pertinente mais également de diffuser plus largement la carte qui sera distribuée dans l'ensemble des lieux d'accueil touristique du territoire. La démarche a été engagée en 2014 auprès des territoires concernés et de la Région Lorraine.

Parallèlement le Bassin de Pompey a participé, avec la Maison du Tourisme en Terres de Lorraine, à une réflexion sur la mise en valeur de l'itinéraire remarquable des **"Boucles de la Moselle"** à travers des supports de communication et la mise en œuvre d'une signalétique cohérente sur l'ensemble du circuit.

Adoption de la charte du Parc Naturel et adhésion au Parc Naturel Régional

Le Parc naturel régional de Lorraine, créé en 1974, comporte 188 communes, dont Marbache et Saizerais, réparties sur trois Départements, pour une superficie totale de 220 000 hectares et une population d'environ 82 000 habitants. Ses missions principales se situent dans les domaines de la préservation de l'environnement, des espaces naturels et des paysages ainsi que dans la promotion d'un développement humain, économique, et culturel équilibré. En 2014 le Bassin de Pompey a adopté le projet de Charte qui conditionne :

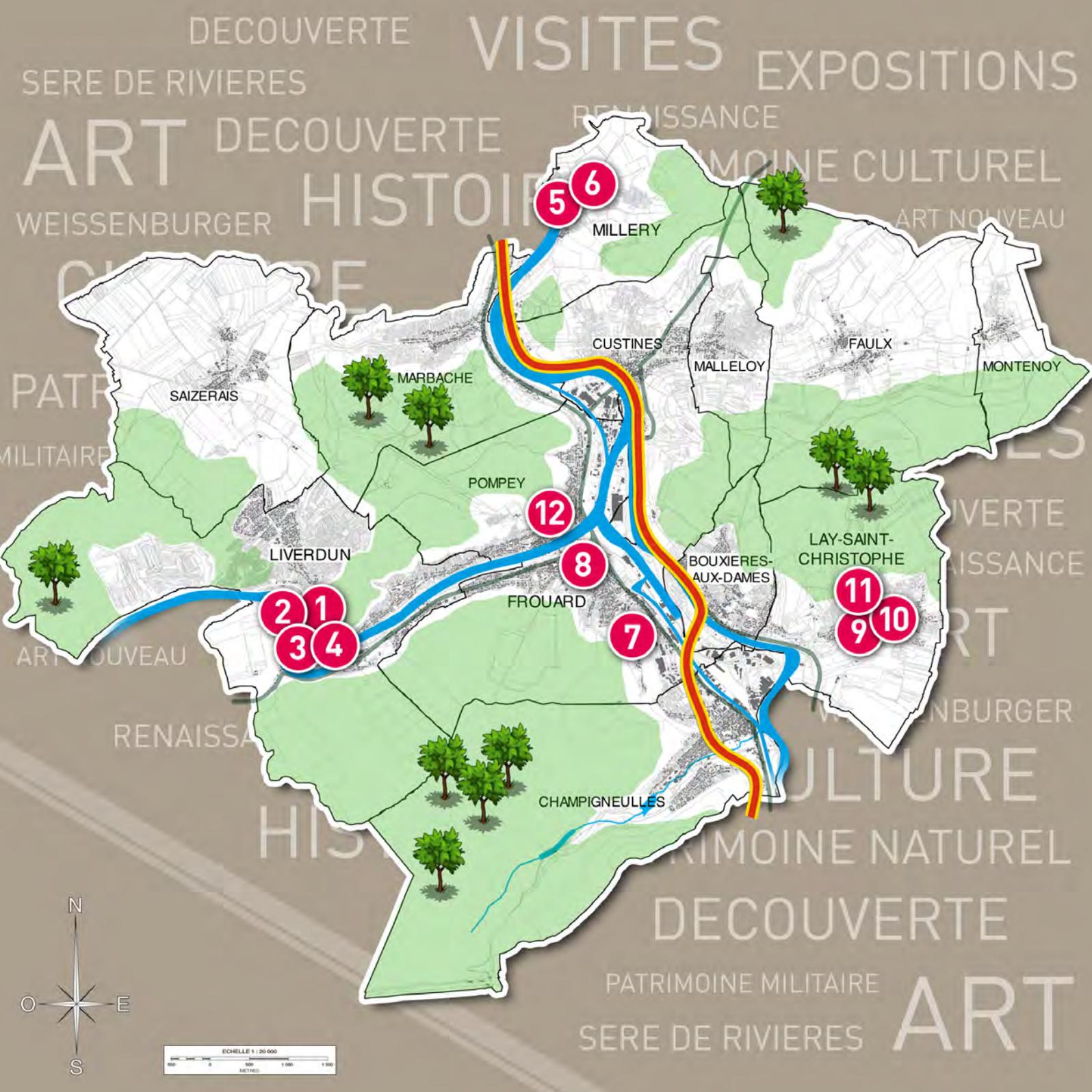
- l'adhésion de la Communauté de Commune du Bassin de Pompey au Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Lorraine pour la période 2015-2027,
- le classement de Saizerais et Marbache dans le périmètre du Parc naturel régional, pour cette même période. Ces deux communes ont d'ores et déjà approuvé le projet de Charte en Conseil Municipal.

Les journées du patrimoine

Les journées du patrimoine ont lieu chaque année le troisième dimanche de septembre. Depuis leur création en 1984, leur succès contribue à faire connaître à un large public des trésors parfois méconnus de notre territoire. En 2013, sur le Bassin de Pompey, seules trois communes proposaient une ouverture exceptionnelle de lieux au grand public, il existe pourtant un nombre conséquent de petit patrimoine souvent méconnu dans de nombreuses communes du Bassin.

La mise en place d'une action lors des journées du patrimoine en septembre 2014 a permis de **faire émerger de nouveaux projets**. Ce sont en effet **12 visites sur 5 villes du territoire qui ont été proposées à l'initiative des communes**, d'associations locales, ou de particuliers. Cet événement relayé à travers une plaquette conçue par le Bassin de Pompey, distribuée à l'ensemble des 20 000 foyers du territoire et disponible dans les points d'information touristique de Lorraine, a permis d'attirer un nombre important de visiteurs et de contribuer au rayonnement du territoire.

- 1 Visite guidée de la Cité Médiévale
- 2 Visite guidée du Domaine des eaux bleues
- 3 Expositions « la Famille Corbin, la confiterie Lerebourg, le Canal de la Marne au Rhin »
- 4 Exposition 1914-2014, le Temps du Souvenir
- 5 Exposition 1914 à Millery
- 6 Le lavoir de Millery avec exposition de céramiques
- 7 Visite de la batterie de l'Éperon
- 8 Découverte du théâtre Gérard Philipe de Frouard
- 9 Visite guidée du musée de Lay-Saint-Christophe
- 10 Exposition de voitures anciennes
- 11 Visite guidée de la Salle du Conseil, Mairie de Lay-Saint-Christophe
- 12 Découverte du sentier Photo à Pompey



DECOUVERTE

VISITES

EXPOSITIONS

SERE DE RIVIERES

ART DECOUVERTE

RENAISSANCE

MOINE CULTUREL

WEISSENBURGER

HISTOIRE

ART NOUVEAU

SAIZERAIS

MARBACHE

MILLERY

CUSTINES

MALLELOY

FAULX

MONTENOY

LIVERDUN

POMPEY

LAY-SAINT-CHRISTOPHE

FROUARD

BOUXIERES-AUX-DAMES

CHAMPIGNEULLES

ECHELLE 1 : 20 000



PATRIMOINE MILITAIRE
SERE DE RIVIERES
ART



Les chiffres clés

203 km de voiries communautaires, dont **40 km** en gestion départementale.

13,5 km de voiries et **510 points lumineux** sur les zones d'activités.

25,6 km de pistes cyclables (hors milieu urbain) et **15 km** de bandes cyclables.

Infrastructures et Gestion des Espaces Publics

Avec un budget en 2014 de près de 4,2M€, la gestion des espaces publics représente le troisième poste de dépenses du budget général. Les efforts d'investissement consentis depuis 2008 à travers le programme pluriannuel, avec la réalisation d'opérations d'aménagement et de rénovation, commencent à porter leurs fruits et permettent de diminuer les coûts de réparation en 2014.

Le programme pluriannuel adopté en 2008 s'est poursuivi en 2014 par la réalisation de 4 chantiers d'aménagement et 17 chantiers de réfection de voirie.

Amélioration du cadre de vie

L'amélioration de la sécurité, du cadre de vie et l'accessibilité sont au cœur des priorités des opérations d'aménagement portés par le Bassin de Pompey. Favoriser la mixité des modes de déplacements et le partage de l'espace, proposer des aménagements

respectueux de l'environnement, tels sont les objectifs fixés lors de l'étude et de la conception des projets. La concertation et la coordination avec les équipes communales ont permis ensemble l'amélioration de l'espace public. Ainsi, par exemple, l'opération d'aménagement de la rue de Custines, menée conjointement avec la commune de Malleloy, constitue un tronçon supplémentaire de la Vallée de la Mauchère et sera remise en valeur par l'enfouissement des réseaux aériens et l'aménagement de son espace public.



Opérations d'aménagement 2014 :

Commune	Projet	Longueur	Montant définitif de l'opération (travaux + études) TTC
Bouxières-Aux-Dames	rue Alsace Lorraine	125	78 606,40 €
	Sous-total aménagement	125	78 606,40 €
Custines	rue Fould	385	256 394,64 €
	Sous-total aménagement	385	256 394,64 €
Frouard	Avenue de la Libération (Tranche 2)	280	474 729,95 €
	Sous-total aménagement	280	474 729,95 €
Malleloy	Rue de Custines (RD90)	450	590 946,70 €
	Sous-total aménagement	450	590 946,70 €
		1240	1 400 677,69 €

Entretien des voiries et de leurs équipements

Les lourds investissements consentis sur les voiries depuis plusieurs années commencent à porter leurs fruits et ainsi, les dépenses de **réparations de voiries** ont baissé en 2014 de près de 100 000 € pour s'établir à près de 300 000 €.

La voirie comporte également de **nombreux équipements** dont le Bassin de Pompey a la charge (signalisation verticale et horizontale, feux tricolores). Les travaux d'entretien réalisés sur ces équipements sont alors l'occasion de les mettre aux normes notamment en matière d'accessibilité (équipement sonore des feux par exemple). Ce qui représente près de 91 000 € de dépenses auxquelles il convient d'ajouter près de 106 000 € liés à la gestion des voies des zones d'activités (balayage et éclairage public).

Rénovation du patrimoine routier

Parallèlement à ces programmes d'aménagement, le Bassin de Pompey mène un programme de rénovation lui permettant de maintenir un niveau de service satisfaisant pour les usagers. Ce programme, essentiel à la conservation du patrimoine routier, a concerné 17 chantiers pour un montant de 618 000 €. Il consiste principalement à rénover les revêtements de surface dégradés par le temps et les interventions des concessionnaires de réseaux.

Opérations d'entretien de voirie 2014 :

Commune	Projet	Longueur	Montant définitif de l'opération (travaux + études) TTC
Bouxières-aux-Dames	Rue des Prés	200	103 785,00 €
	Place du Giron (trottoirs)	30	11 241,60 €
	Reprise partielle rue du Chanois	70	18 762,00 €
	Trottoirs place des Chasupes	50	6 130,80 €
	Sous-total enrobés	350	139 919,40 €
Champigneulle	Rue Monod	70	22 338,84 €
	Sous-total enrobés	70	22 338,84 €
Custines	Rue du 10 septembre 1944 (trottoirs)	0	21 881,30 €
	Rue du Château Fort	250	91 314,24 €
	Sous-total enrobés	250	113 195,54 €
Frouard	Rue de Bretagne	185	27 910,44 €
	Rue de la Gare	100	36 598,80 €
	Sous-total enrobés	285	64 509,24 €
Lay-Saint-Christophe	Rue du Terail	100	32 137,20 €
	Sous-total enrobés	100	32 137,20 €
Liverdun	Allée de Riom	70	33 708,06 €
	Rue d'Alsace	140	36 690,12 €
	Trottoirs Rue Reims/Epemay	480	43 903,32 €
	Sous-total enrobés	690	114 301,50 €
Millery	Rue du Stade	190	33 472,80 €
	Sous-total enrobés	190	33 472,80 €
Pompey	Dr Zivré Trottoirs impair	700	58 296,36 €
	Marcel Gasser Trottoirs	320	16 749,84 €
	Sous-total enrobés	1020	75 046,20 €
Saizerais	Trottoirs rue des Chardonnerets	60	23 224,20 €
	Sous-total enrobés	60	23 224,20 €
Total entretien		3015	618 144,92 €



Des infrastructures moins gourmandes en entretien

Les dépenses de fonctionnement des infrastructures sont plutôt en baisse en 2014 par rapport aux années précédentes, et en particulier les frais d'entretien de la voirie. Ceci pourrait être dû à l'impact positif des sommes passées investies rendant les infrastructures plus faciles d'entretien. Cette hypothèse reste à confirmer les années à venir.



Une évolution de la compétence

L'année 2015 verra l'aboutissement du transfert de la compétence par la prise en charge du balayage, de la propreté et de l'éclairage public de l'ensemble des voiries communautaires.

28 agents techniques seront transférés des communes vers la Communauté de Communes au 1^{er} septembre 2015 pour assurer ces missions.

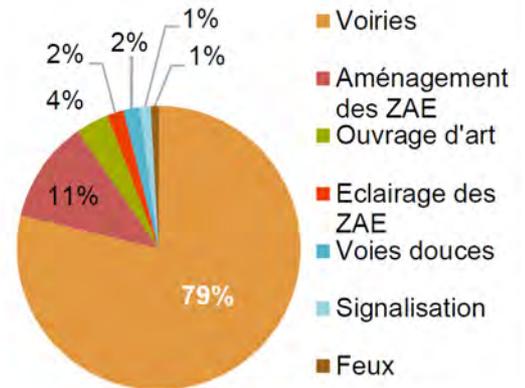
Les enjeux de maîtrise énergétique de la consommation des 6 150 points lumineux du Bassin seront alors un des chantiers majeurs des prochaines années.

	2012	2013	2014
Dépenses de fonctionnement	885 806 €	925 900 €	806 026 €

Montants investis dans les infrastructures routes et voies douces depuis 2009



Répartition des dépenses 2014 d'investissement



Engagement

Réalisation d'un programme pluriannuel 2008-2014 :

- 25 km d'aménagement => 16,35 km réalisés fin 2014 soit 65%
- 25,13 km de réfection de chaussée réalisés fin 2014
- 34 millions d'euros sur le mandat 2008-2014

Repères

- Coût d'un aménagement : **1 240 € / mètre linéaire**
- Coût de réfection d'enrobés : **220 € / mètre linéaire**



Les chiffres clés

De la stabilité sur le réseau Le SIT avec **319 835** validations enregistrées sur l'ensemble des lignes et une clientèle qui reste plutôt satisfaite avec une note de **7,3/10**.

Les recettes commerciales 2014 : **136 888 €**

Le périmètre de transport urbain du Bassin de Pompey compte **122** arrêts de bus dont **49** répondant aux normes accessibilité.

Un nouveau réseau, des nouveaux services



Le renouvellement du marché de transport est l'occasion de repenser et de réinventer les déplacements sur le Bassin de Pompey et ses environs. Intermodalité et optimisation sont les mots d'ordre du nouveau réseau Le Sit qui propose plus de services pour des dépenses maîtrisées. En route vers la performance...

Les transports en commun se réinventent

Après plus de 10 ans de services rendus principalement en lignes régulières (7 lignes : A, B, C, D, E, F, G) avec un renfort en transport à la demande en heures creuses (Sitad'in), le réseau Le Sit adopte **depuis le 30 juin 2014** une nouvelle configuration. Celle-ci, composée de **3 lignes régulières** (1, 2, 3) et de **3 lignes virtuelles** (Flexo 4, Flexo 5, Flexo 6), s'appuie sur l'intermodalité qu'offre le territoire du Bassin de Pompey pour mieux s'adapter aux besoins de ses voyageurs et faciliter les déplacements intra et inter Périumètre de Transport Urbain (PTU).



Ce changement est accompagné du "re-looking" des poteaux d'arrêts de bus. Le Bassin de Pompey a repris l'entretien de l'ensemble des points d'arrêts situés sur son périmètre de transport urbain, y compris

ceux étant desservis par le réseau SUB (ce qui ramène le nombre d'arrêts à 122). Ainsi l'ensemble des poteaux a été rénové avec une nouvelle charte graphique (mise en peinture des poteaux et nouvelles têtes d'arrêts).

Une complémentarité des réseaux renforcée

Un travail est réalisé sur l'**ajustement des correspondances entre les différents réseaux** traversant le périmètre de transport urbain du Bassin de Pompey pour offrir **une complémentarité renforcée** entre Le SIT, le SUB, le TER et le TED.

Ainsi, le réseau suburbain restructure ses services pour une mutualisation optimisée avec le réseau intercommunal. Le SUB allège la desserte des antennes de Bouxières-aux-Dames, Champigneulle et Frouard pour offrir un **cadencement plus important** (toutes les 15 minutes) sur l'axe principal Nancy-Pompey. De son côté, Le Sit augmente la fréquence de ses services (163 en 2014 contre 100 en 2013) sur ces antennes, et assure les dessertes en heures creuses avec ses lignes Flexo sur les communes de Millery, Marbache et la vallée de la Mauchère. Ce secteur étant principalement desservi par le réseau départemental.

Un nouveau réseau plus performant...

La fréquentation de la clientèle commerciale augmente en 2014 avec 108 971 validations contre 96 540 en 2013.

163 services sont assurés chaque jour. Le réseau Le SIT améliore son offre avec 63 services journaliers supplémentaires, alors que le nombre de kilomètres diminue : les compteurs affichent 385 481 kilomètres en 2014 soit près de 10 000 kilomètres de moins par rapport à 2013.



Un ticket, 4 réseaux

Les cars du réseau départemental étant équipés d'un nouveau système billettique, il est maintenant possible de voyager sur les 4 réseaux, dans les limites du territoire, en ne validant qu'un seul ticket SIT. Cette nouvelle convention passée avec le Conseil Départemental vient renforcer l'intermodalité déjà présente sur le Bassin de vie nancéien et en particulier sur le Bassin de Pompey. Pour rappel, le titre unique MixCités permet déjà les voyages en provenance et à destination de Nancy, quel que soit le réseau utilisé.



Un réseau à l'écoute de ses voyageurs

Pendant cette démarche de renouvellement de son réseau de transport, le Bassin de Pompey a mis en place un site Internet dédié à l'information, aux questions et aux remarques des voyageurs.

De plus, la mise en œuvre du nouveau réseau a été également travaillée en concertation avec les maires de chaque commune réunis lors de groupes de travail.

Depuis le mois de septembre, la Commission Transport et Mobilité assure la continuité de ces concertations en se faisant le point de rencontre entre le Bassin de Pompey et les élus intercommunaux. C'est lors de ces séances, et à la demande des élus en lien avec les utilisateurs, que la mise en place de la nouvelle desserte entre Saizerais et Marbach (deux services journaliers en correspondance avec le TER) a pu être abordée puis réalisée.

Un bilan positif

L'augmentation des services journaliers et la diminution des kilomètres parcourus sont les points révélateurs d'une optimisation du coût de service réussie. La hausse de la fréquentation commerciale sur les six derniers mois de l'année (une évolution de 9% par rapport à la même période en 2013), et en particulier sur les lignes 2 et 4, confirme le bénéfice lié au nouveau réseau.

Perspectives en 2015

Le Bassin de Pompey a renouvelé sa flotte de véhicules avec la mise en service depuis avril 2015 de 3 nouvelles navettes destinées aux lignes Flexo.

Un nouveau mobilier urbain habillera les points d'arrêts dès le deuxième semestre 2015. Des stations de mobilité verront le jour avec un équipement complet allant de la station de vélos à de nouveaux abribus, en passant par l'aménagement possible de bornes de recharge électrique.

Enfin, à partir de septembre 2015, les utilisateurs des services Flexo pourront réserver leur voyage sur Internet.

De nouveaux supports pour plus de lisibilité

Afin d'accompagner le déploiement du nouveau réseau et informer les usagers, différents supports ont vu le jour : nouveaux dépliants horaires et tarifaires diffusés depuis la rentrée aux voyageurs, un film animé sur les nouvelles façons de se déplacer sur le Bassin de Pompey et un espace dédié lesit.bassinpompey.fr.

Afin de promouvoir l'usage des transports en commun, le Bassin de Pompey a conçu une campagne de communication qui s'est déclinée à partir de juin 2014 sur l'ensemble

du territoire. Cette campagne, au ton décalé, a mis en valeur l'utilisation combinée des bus et des trains et les différents usages des transports en commun à travers une variété de profils de voyageurs.

En savoir plus :

<http://lesit.bassinpompey.fr>



Les voies vertes du Bassin de Pompey au service de la mobilité et de l'attractivité

La création de modes de déplacements doux a toujours été un axe développé par la Communauté de Communes du Bassin de Pompey au travers notamment des voies vertes qui représentent 25,6 km en 2014.

Les enjeux actuels sont multiples : favoriser le cyclotourisme, les déplacements doux et les liaisons interterritoriales, créer de la continuité entre tous les itinéraires de loisirs doux.

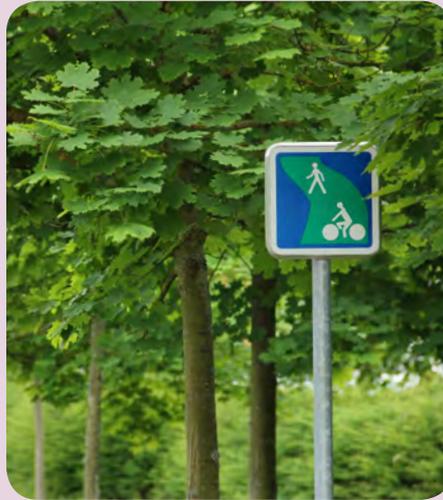
Conforter Charles le Téméraire

En 2014 le Bassin de Pompey s'est engagé avec les Communautés de Communes concernées par le tracé, dans la réalisation d'une Vélo Route Voie Verte entre Custines et Arnville :

- un linéaire total de 33 835 m, réparti comme suit :
 CC Bassin de Pompey : 6 650 m
 CC Bassin de Pont à Mousson : 25 330 m
 CC Chardon Lorrain : 1 855 m
- un coût prévisionnel total de travaux (hors maîtrise d'œuvre et études) de : 3 716 742 euros HT, pour l'ensemble du tracé, soit un coût brut moyen de 110 € HT au mètre linéaire.

Ce projet de création de la **Véloroute Voie Verte sur le Val de Lorraine entre Arnville et Custines**, en cours de finalisation aux limites de Pont-à-Mousson et du Chardon Lorrain, s'inscrit dans le cadre du tracé Véloroute Charles le Téméraire, voie d'intérêt régional et européen. La réalisation d'une artère touristique majeure de 33 km constitue une réelle opportunité de développement pour le territoire.

Pour le Bassin de Pompey, c'est une opportunité de **finaliser sur la partie nord de son territoire le cheminement des voies douces** inscrites dans son projet de territoire et de valoriser une séquence de patrimoine bâti, naturel ou agricole, offrant un cadre paysager agréable, en permettant en outre la **desserte de la zone d'activités de Millery**.



Ce projet d'envergure contribuera :

- au **développement de la pratique du vélo**, pour promouvoir une mobilité active, qu'il s'agisse de déplacements de loisirs, de tourisme, de liaisons entre communes, voire de déplacements domicile-travail,
- à la **découverte d'un territoire** par un aménagement qui mettra en scène, demain, un certain nombre de séquences liées aux sites traversés : patrimoine architectural, paysages, points de repère, panoramas,...
- à l'éclosion et à la convergence de projets locaux qui dessineront, à terme, une « offre vélo » attractive, à l'échelle du territoire du Val de Lorraine, et plus largement du Département de la Meurthe-et-Moselle et la Région Lorraine,
- au développement d'une **offre touristique** à l'échelle européenne.

Electromobilité



Afin de tester en condition réelle l'électromobilité, le Bassin de Pompey s'est équipé de **5 véhicules électriques** pour les besoins de déplacements des agents dans le cadre de leur service. Ceux-ci ont été formés à l'utilisation de ces véhicules et aux bornes de recharge associées et pourront mettre en pratique les gestes d'éco conduite dans la continuité des formations déjà reçues sur ce thème.

Ces véhicules en location longue durée viennent remplacer 3 véhicules à essence et participent au renforcement de l'offre proposée aux agents pour se déplacer autrement (vélos, vélos électriques). Une évaluation sera effectuée après un an d'utilisation pour mesurer les gains en terme de consommation de carburant et de rejet de CO₂.

Parallèlement, cette démarche vise à expérimenter l'utilisation de véhicules électriques avant d'envisager un déploiement de bornes de recharge du bassin en lien avec des partenaires intéressés (commerçants, administration,...).



Les chiffres clés

82 plates-formes point tri pour le verre : **964 tonnes**

141 conteneurs enterrés

6 flux de déchets collectés au porte à porte :

- Ordures Ménagères Résiduelles : **9 893 tonnes**
- Collecte sélective : **1 544 tonnes**
- Fraction Fermentescible des Ordures Ménagères : **3 538 tonnes**
- Objets Hétérogènes : **227 tonnes**
- Papier (administrations et entreprises) : **38 tonnes**
- Carton (administrations et entreprises) : **141 tonnes**

Déchetterie intercommunale : **8 520 tonnes**

Composterie intercommunale : **5 675 tonnes**

Sensibilisation : **1 248 enfants** ont été sensibilisés à l'éco-consommation et la biodiversité



Environnement

Afin de se préparer aux futurs grands enjeux du Grenelle de l'environnement que sont l'augmentation du recyclage matière et organique, la diminution de la production de déchets et la mise en œuvre d'une tarification incitative, le Bassin de Pompey travaille sur la définition d'une nouvelle stratégie pour la gestion globale des déchets ménagers.



Evolution des tonnages de déchets sur le Bassin de Pompey en 2014 :

D'une manière globale, les tonnages collectés sur le Bassin de Pompey **ont progressé de 2,8%**. Cette hausse s'explique en grande partie par l'augmentation importante des quantités collectées en déchetterie avec près de 10% supplémentaires. Maillon incontournable de notre politique de gestion des déchets, la déchetterie intercommunale a permis la collecte de 8 520 t de déchets en 2014, soit un tiers des déchets gérés par le Bassin de Pompey. Cet équipement, bien connu de la population, reçoit près de 270 visiteurs par jour en moyenne. Ce sont les gravats qui représentent 43% des déchets reçus en déchetterie qui connaissent la plus forte progression avec 20% d'apport supplémentaire en 2014.

Les déchets recyclables secs (emballages métalliques, cartons, papiers, bouteilles et flacons plastiques, emballages pour liquides alimentaires, aluminium) collectés au porte à porte connaissent une bonne progression de près de 5%.

Les coûts de collectes

Le tri c'est tout bénéf : Environnementaux, sociaux, économiques, les avantages du tri sont nombreux. Grâce à lui, nous réduisons notre impact sur l'environnement en permettant de diminuer les matières premières et les gaz à effet de serre. Social car le tri permet de créer des emplois : collecte, centre de tri, recyclage... et enfin économique, car il permet une maîtrise des coûts de traitement des déchets en générant des recettes (ventes des matériaux, aide des éco-organismes).



La moitié de notre poubelle peut encore être triée.



Le tri reste encore insuffisant sur le Bassin de Pompey.

NOUS COMPTONS SUR VOUS !



81

Les Français trient en moyenne 81 kg d'emballages ménagers par habitant par an.

62

Les habitants du Bassin de Pompey trient 62 kg/an/hab

Les coûts de collecte et traitement sur le Bassin de Pompey en € par tonne.



224 €

Ordures ménagères



125 €

Recyclables secs



154 €

Verre



206 €

Déchets alimentaires & jardin



99

Vos recyclables secs triés c'est 99 € d'économies pour 1 tonne collectée !



32

Le tri des déchets sur le Bassin de Pompey a permis de créer 32 emplois.



856

La collecte sélective a permis d'éviter l'émission de 856 t de CO₂

480

C'est l'équivalent de plus de 480 véhicules en circulation en moins pendant 1 an !

*Sources éco emballages

Tout, vous saurez tout sur vos déchets

Pour en savoir plus www.bassinpompey.fr et #SUIVEZMOI sur [ecoemballages.fr](https://www.instagram.com/ecoemballages.fr)

De la collecte au traitement



FABRICATION DE NOUVEAUX PRODUITS ET REDUCTION DE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL



Poursuite du programme de conteneurs enterrés

Ce sont 5 opérations de conteneurisation qui ont été réalisées sur l'année 2014 avec la mise en place de 30 conteneurs enterrés :

- Les Rives du Lac à Champigneulle
- Place Nationale à Frouard
- Bâtiments Arlequin et Séverine à Champigneulle
- Les Fourasses à Champigneulle
- Rond-point Sainte Cécile à Pompey

Outre la mise en place de la collecte sélective, la conteneurisation permet une meilleure intégration paysagère, le renforcement des conditions d'hygiène et de sécurité. Elle contribue ainsi à l'amélioration du cadre de vie.

Programme Local de Prévention des Déchets

Pour protéger l'Environnement dites NON aux pubs. Un des objectifs du Programme Local de Prévention des Déchets du Bassin de Pompey est la réduction des imprimés non sollicités composés essentiellement de prospectus publicitaires (en moyenne 35 kg par an par foyer). Pour atteindre cet objectif, le Bassin de Pompey a souhaité mettre à disposition des habitants du territoire un autocollant « STOP PUB ».

Cette action a été développée en partenariat avec l'Inspection de l'Education Nationale et a impliqué plus de 300 élèves des écoles primaires. Protection de l'environnement et préservation des ressources naturelles ont inspiré les réalisations des différentes classes pour illustrer ce STOP PUB. Le dessin de la classe de CM1/CM2 de l'Ecole Elsa Triolet à Frouard a recueilli les suffrages du jury et a été imprimé sur autocollant. Ce dernier est disponible en mairie et à la Communauté de Communes du Bassin de Pompey.

Optimisation de la composterie

La Communauté de Communes du Bassin de Pompey exploite, depuis 1999, une plate forme de compostage de biodéchets située à Marbache et traite aujourd'hui près de 5 600 t issues des différentes collectes mises en place par la collectivité.

Le site vieillissant, le Bassin de Pompey a souhaité optimiser son fonctionnement. Le remplacement du broyeur inadéquat depuis l'augmentation des tonnages enregistrés ces dernières années a été une première étape de cette démarche, son remplacement permettant un premier gain de productivité et une amélioration de la qualité du compost (meilleure maîtrise de la granulométrie du broyat). Cette deuxième étape dans l'optimisa-

tion de la composterie consiste en la mise en place d'une ventilation forcée et régulée des andains afin de mieux maîtriser le process de fermentation aérobie (humidité et dégradation) mais aussi d'augmenter les capacités de traitement de l'installation.



Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques



248,2 tonnes de DEEE collectées en 2014 soit une évolution annuelle de **+4%**, avec près de **42 375 appareils**.



Les performances de notre collectivité sont de **6,1 kg/hab/an** pour une performance nationale de 5,8 kg/hab/an.



197 tonnes de matières recyclées et **20 tonnes** de matières valorisées énergétiquement soit **218 tonnes valorisées**.

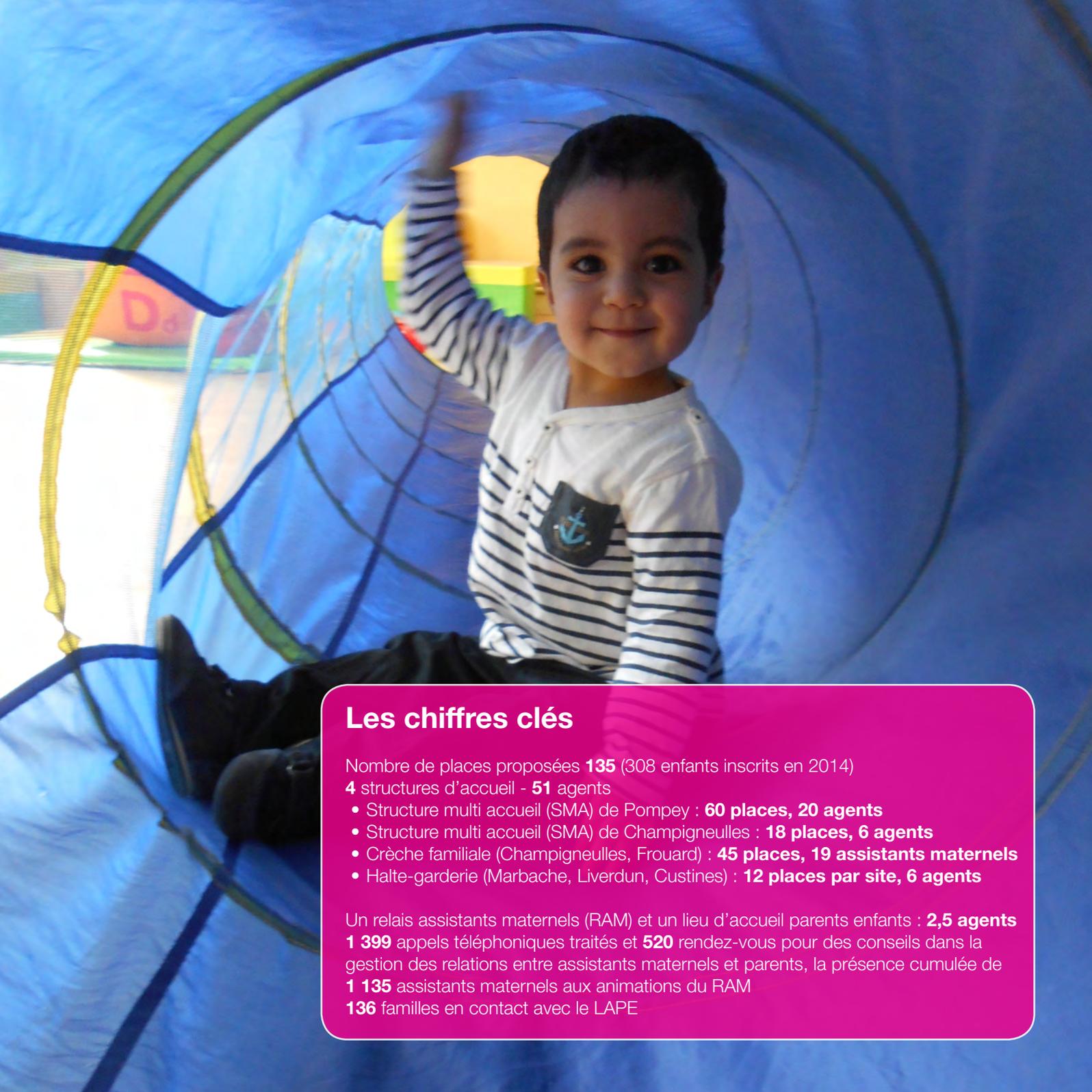


309 barils de pétrole brut économisés et **155 tonnes de CO₂** évitées.



Bassin de Pompey
de vie





Les chiffres clés

Nombre de places proposées **135** (308 enfants inscrits en 2014)

4 structures d'accueil - **51** agents

- Structure multi accueil (SMA) de Pompey : **60 places, 20 agents**
- Structure multi accueil (SMA) de Champigneulles : **18 places, 6 agents**
- Crèche familiale (Champigneulles, Frouard) : **45 places, 19 assistants maternels**
- Halte-garderie (Marbache, Liverdun, Custines) : **12 places par site, 6 agents**

Un relais assistants maternels (RAM) et un lieu d'accueil parents enfants : **2,5 agents**

1 399 appels téléphoniques traités et **520** rendez-vous pour des conseils dans la gestion des relations entre assistants maternels et parents, la présence cumulée de

1 135 assistants maternels aux animations du RAM

136 familles en contact avec le LAPE

Petite enfance : nouveaux équipements et services

Le Bassin de Pompey renforce les services d'accueil de la petite enfance à destination des familles. Une offre qualitative qui place l'éveil et le bien-être de l'enfant au cœur de projets éducatifs et participe à la parentalité.

Accueil de la petite enfance : santé et bien-être au cœur du projet éducatif

Les services de la petite enfance apportent un accueil humain et sécurisant, des repères et apprentissages pour grandir et assurent la continuité éducative entre la maison et les structures. En 2014, l'éducatif, le bien-être et la santé ont guidé l'activité et la réflexion des professionnels pour améliorer la prise en charge des enfants.

Les apports éducatifs de l'année

Ils ont été orientés vers les projets éducatifs des Structures Multiaccueils, les **actions de professionnalisation et l'enrichissement des ateliers d'éveil** grâce à de nouveaux acteurs ou partenaires.

Concernant les outils de référence, un travail commun entre les dirigeantes du pôle a mis en évidence les contenus et orientations d'un projet éducatif type.

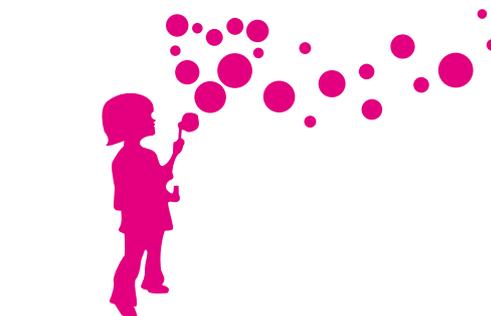
La Structure Multiaccueil L'Aquarelle de Champigneulle a fait aboutir son projet éducatif avec une partie "évaluation" ap-

profondie, servant de guide pour le suivi de son activité, en lien avec les objectifs de pilotage de la collectivité. La Structure Multiaccueils L'Archipel de Pompey a fourni un travail d'écriture et de mise en œuvre de son nouveau projet éducatif basé notamment sur l'organisation d'une journée type différenciée selon l'âge des enfants et sur la concertation professionnelle.

Les rencontres thématiques organisées par le Relais Assistant Maternel (RAM) ont renforcé le professionnalisme des assistants maternels

Les formations en intra animées par la responsable du RAM ont permis aux professionnelles de partager leurs approches éducatives autour de sujets ciblés par les directrices et de renforcer la cohésion d'équipe au sein du pôle petite enfance. Thématiques étudiées : les compétences des bébés, la verbalisation, l'individualité au sein d'un groupe.

Le groupe de travail des éducatrices de jeunes enfants : Référentes éducatives des structures, les Educatrices Jeunes Enfants (EJE) se réunissent une fois par trimestre



sur une thématique. En 2013 et 2014, elles ont travaillé sur les "transmissions aux parents" afin d'améliorer la relation parents/crèche. Ce travail a abouti à une mise en commun des travaux avec l'apport d'un intervenant pour l'ensemble des professionnelles le 2 juillet. L'objectif est de rechercher une cohésion éducative entre les équipes des différentes structures.





Le bien-être et la santé

Sensibilisées par les engagements de la collectivité dans le contrat local de santé, les responsables de la petite enfance ont développé de **nombreux projets en faveur de la nutrition et du bien-être**. L'île aux Enfants s'est lancée dans un vaste programme autour de l'alimentation des jeunes enfants décliné depuis plus d'un an en ateliers très variés. Alors que la semaine du goût est fêtée dans toutes les structures, le lieu d'accueil parents enfants a organisé plusieurs "cafés des parents" intitulés "les goûts alimentaires de mon enfant" et "comment l'enfant s'éveille au goût".

Le bien-être en crèche est désormais pris en compte dans les formations réinvesties par les professionnelles : des ateliers motricité, alternés par de la relaxation sont au programme des **regroupements pédagogiques des assistantes maternelles de la crèche familiale**. Des ateliers de massage de bébés et de relaxation sont organisés par la directrice de la crèche l'Archipel. Le LAPE et le RAM y intéressent également les adultes ; plusieurs séances du LAPE ont eu pour but d'initier les parents à la relaxation de leurs enfants, le RAM a organisé une soirée sur l'appréhension du stress avec les assistantes maternelles : "comment accueillir les émotions qui nous habitent ?" Autant d'initiatives qui permettent aux parents et aux éducateurs de mieux gérer les émotions des petits et ainsi d'établir des relations plus sereines entre adultes et enfants.

Une exposition sur la qualité de l'air intérieur, prêtée par le Carrefour Santé a également été présentée lors des ateliers des RAM et LAPE, ainsi qu'une **animation sur le choix et l'utilisation des produits d'entretien** afin de préserver sa santé et de produire le moins possible de déchets.

Jardin aquatique



Avec l'envie de faire découvrir d'autres lieux et apprentissages aux enfants et à leurs parents, les Structures multi accueil (SMA) et la piscine de Pompey ont élaboré un projet de découverte du milieu aquatique. Depuis mai 2014, **un créneau de la piscine est réservé chaque semaine aux enfants âgés de 2 à 3 ans accompagnés de leurs éducatrices**. Par groupe de 4 ou 5 et sur un cycle de 5 séances, les enfants se familiarisent avec le milieu aquatique et évoluent à leur rythme grâce au jeu et à de petits circuits balisés.

Un Maître Nageur Sauveteur anime ces séances et conseille les professionnelles des crèches dans la conduite à tenir et l'attention à porter aux tout-petits. Plusieurs familles sensibilisées fréquentent déjà le bassin ludique de la piscine de Pompey ou prennent le relais de la crèche.

Le succès de cette action nous permet de l'élargir en 2015 sur un autre créneau en direction des parents et des assistantes maternelles et de valoriser ainsi l'offre de service et l'équipement nautique.

Temps forts et ateliers de découverte, un partenariat renforcé

Les apprentissages se font également par l'intervention d'acteurs extérieurs à la crèche et en participant à des temps forts organisés sur le territoire.

Du 13 au 17 octobre les structures, services LAPE et RAM ont participé au **festival du conte**. Plusieurs spectacles adaptés à notre public ont été joués à l'Archipel, au Foyer Jeunes Education Populaire (FJEP) à Champigneulle et au Foyer rural de Bouxières-aux-Dames. A cette occasion, une formation au conte a permis à 6 professionnelles de s'initier ou de développer leurs talents de conteuse dans des ateliers tels que le rendez-vous trimestriel "je raconte" suivi depuis 3 ans par la crèche de Champigneulle.

Les ateliers musique sont également suivis dans les deux SMA, un nouveau projet vient de se mettre en place à la crèche familiale. **L'éveil musical** permet de développer l'écoute et le rythme, de manipuler les instruments et de chanter.

Enfin un **partenariat nouveau** a été mobilisé pour créer une expérience tout à fait innovante. Celle menée avec **l'association "Jeunes et Cités"** à l'Archipel, qui, en proposant un chantier jeunes de conception d'un spectacle d'enfants à des collégiennes de 3ème (décors, récit et mise en scène) a permis aux intéressées la découverte du milieu professionnel crèche et aux enfants, de profiter d'un spectacle "Les 4 saisons de petit ours". Spectacle présenté le 14 mai et le 30 octobre en élargissant le public au LAPE et au RAM.



Travailler avec les territoires avoisinants

Les projets donnent parfois l'occasion de travailler à une échelle plus large et de mutualiser les ressources. Dans ce sens, les **Inter RAM du Val de Lorraine ont abouti aux journées de la petite enfance des 25 et 26 novembre à Pont à Mousson**, consacrées à la prévention des accidents domestiques. Un déplacement en bus a permis aux assistantes maternelles indépendantes et de la crèche familiale accompagnées des enfants de se rendre à l'exposition de la maison géante et de participer au spectacle sur les dangers de la maison.

Osez l'Art

Le 14 octobre 2014 a été dévoilé l'exposition Osez l'Art.

Osez l'Art est le fruit d'une collaboration entre l'équipe de la Marelle - Relais Assistant Maternel du Bassin de Pompey et Angélique Chopot, plasticienne de Philodart de mars à mai 2014. Ce projet a réuni enfants et assistantes maternelles autour d'ateliers créatifs, à la découverte d'œuvres d'artistes tels que Mondrian, Pollock, Soulages, Miro, Calder...

En s'inspirant de ces techniques picturales, ils ont créé leurs propres tableaux, rassemblés dans un imagier et présentés dans cette exposition.



Indicateurs significatifs :

Taux d'occupation toutes structures confondues : 75,3 %			
Coût de fonctionnement par heure	7,19 €	Ratio CNAF 2013	8,34 €
Participation familiale par heure	1,79 €	Ratio CNAF 2013	1,62 €
Charge nette par place	2 215 €	Ratio CNAF 2013	3 189 €
Taux de couverture des dépenses par les recettes : 83 %			

Les dépenses de fonctionnement des structures d'accueil de la petite enfance sont de 7,19 € par heure de présence d'un enfant, ce qui fait 1,7 M€ pour l'année 2014. Ces dépenses de fonctionnement sont constituées à 90% de frais de personnel. Les participations familiales, encadrées par la CAF, représentent 30% des recettes. De plus, grâce à une bonne gestion des structures, des occupations optimisées et des contrats à l'heure, la CAF assure une participation financière conséquente d'environ 1M€ par an. Une place d'accueil coûte 12 914 € par an en 2014, la charge restante pour la collectivité est de 2 215 €.

Perspectives 2015 - 2017 2 nouvelles crèches et halte-garderies

Le renouvellement du Contrat Educatif Jeunesse pour la période 2015-2018 : redéfinition des objectifs pour chaque structure afin d'optimiser les recettes de fonctionnement et de diminuer la charge d'exploitation restante.



L'extension de la capacité d'accueil en crèche

- Avec l'ouverture en septembre d'une SMA de 18 places à Bouxières-aux-Dames apportant une meilleure répartition des enfants sur le territoire
- A l'horizon 2017, l'aménagement de la résidence Beausite à Liverdun comprendra une SMA de 25 places. Le choix de la Maîtrise d'œuvre se fera courant 2015.

Un pilotage des structures avec des outils de gestion et des documents financiers plus précis, contractualisés avec la CAF, dans le cadre de la révision de la Prestation de Service Unique (PSU) opérée en 2014.



Chiffres clés

Brigade intercommunale de police municipale: plus de 6400 heures d'activité sur le territoire intercommunal.

691 jeunes du territoire accompagnés par les éducateurs de prévention spécialisée de l'association "jeunes et cité"

Assurer la sécurité de tous et le mieux vivre ensemble

Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance, brigade intercommunale de police municipale, équipe de prévention spécialisée et Groupe Local de Traitement de la Délinquance: les outils intercommunaux d'une politique publique de sécurité et de prévention.

CISPD : achèvement de la mise en œuvre du programme d'action 2012-2014

Le 1^{er} mars 2012 le conseil communautaire approuve la mise en place d'une Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance pour la période 2012-2014.

Ce programme d'action aura permis de : coordonner l'activité de comités techniques de gestion urbaine de proximité, développer les activités de police de proximité au sein de la brigade intercommunale de police municipale (BIPM), proposer des actions d'animation visant à promouvoir la sécurité routière, proposer des lieux d'exécution de peines à des personnes condamnées à des TIG, TNR et réparations pénales, pérenniser le service de consultation en conseil conjugal et familial...

Polices municipales : préparer la mutualisation des effectifs

La mutualisation des polices sur le territoire intercommunal du Bassin de Pompey s'inscrit dans la recherche d'une action

publique plus performante et plus efficiente avec davantage de solidarité territoriale. Un groupe de travail composé d'agents de police municipale et d'ASVP des communes de Champigneulle, Liverdun, Pompey, Frouard, Custines et Bouxières-aux-Dames s'est réuni à plusieurs reprises en 2014 afin de préparer la mise en œuvre d'un service de police mutualisé de 17 agents qui devra être opérationnel en septembre 2015.

Gestion urbaine de proximité d'intérêt communautaire : bilan sur l'activité de l'équipe de prévention spécialisée.

En 2014, l'équipe de prévention spécialisée, constituée de 4 éducateurs à temps plein, a développé un ensemble d'actions favorisant l'appui à la fonction parentale et la prévention des conduites à risques.

Accompagnement éducatif et social, activités socio éducatives, chantiers éducatifs, cafés des parents, ... sont autant d'actions qui auront permis d'inscrire l'action de l'équipe au sein des réseaux locaux (présence dans les structures d'animation communales, les CCAS, les CMS....)

La prévention spécialisée mobilise ses compétences au sein des 4 collèges du territoire.

Afin de lutter contre le décrochage scolaire, vecteur de démotivation, d'absentéisme... et au final d'échec scolaire, l'association de prévention spécialisée "jeunes et cité" renforce sa présence au sein des 4 établissements du territoire intercommunal.

- Collège Louis Marin de Custines: animations éducatives, accueil et échanges collectifs avec les collégiens, suivi individualisé afin de favoriser les échanges intrafamiliaux.
- Collège Granville de Liverdun : participation d'un éducateur au Groupe d'Aide à l'Insertion.
- Collège Jean Lurçat de Frouard: en binôme avec des professeurs, sensibilisation des élèves sur les thématiques du respect et de la citoyenneté.
- Collège Julien Franck de Champigneulle : travail dans le cadre du Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté (CESC) sur la thématique "Vivre ensemble au collège" : lutte contre les discriminations et le harcèlement, amélioration du climat scolaire.

Chiffres clés

Le contrat local de santé 2013-2017, **5 priorités d'action** : la nutrition, la promotion du bien-être, la prévention des conduites addictives, l'accès aux soins, l'autonomie des personnes âgées.

2014 : **14 des 30 actions** du programme 2013-2017 mises en œuvre ou en cours de réalisation.



Des politiques publiques au service de la santé

Le 2 juillet 2013, le Bassin de Pompey et l'Agence Régionale de Santé de Lorraine s'engagent dans un contrat local de santé pour la période 2013-2017. L'objectif est de mobiliser l'ensemble des acteurs de santé, autour d'un projet commun dans le but de réduire de manière plus efficace les inégalités territoriales et sociales de santé.

Le programme 2013-2017 : 5 priorités et 7 objectifs déclinés autour de 30 actions

L'engagement de la collectivité dans le contrat de santé place cette thématique au cœur des politiques communautaires :

- Les services de la petite enfance (île aux enfants, LAPE, RAM) ont mis en œuvre un ensemble d'activités afin de promouvoir le bien être et la santé pour les petits (0-6 ans) et leurs parents.
- Dans le cadre de ses aides à l'amélioration de l'habitat privé, le Bassin de Pompey œuvre pour favoriser le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie.
- La mise en œuvre du Plan de Déplacements Urbains permet de favoriser la pratique du cyclisme et de la marche, par l'aménagement de l'espace public et la création d'itinéraires cyclables. L'amélioration de la qualité de l'air par la diminution des déplacements motorisés est un facteur déterminant pour la réduction des maladies respiratoires.

La nutrition, un axe d'intervention privilégiée

Depuis maintenant 2 ans, la Bassin de Pompey travaille sur la **réalisation d'une cui-**

sine centrale destinée à fournir toutes les cantines scolaires, les maisons de retraite et les crèches en repas dont les matières premières seront issues pour partie des filières agricoles de proximité et bio. Ce seront au total **2 500 repas** qui sortiront de cette cuisine centrale avec une extension possible de la production pour alimenter également les territoires voisins. Un service de repas livrés à domicile sera également mis en place. Un concours d'architectes a permis la sélection du cabinet AEA Architectes comme maître d'œuvre. Les travaux de construction devraient débuter en 2015 pour une ouverture prévue en septembre 2016. L'avant projet définitif a été validé en septembre 2014 pour un **investissement de 3 173 865 €HT**.

Des outils dédiés

En septembre 2014, le Bassin de Pompey a lancé une rubrique dédiée à la santé sur son site internet. Calculer son IMC, préparer des menus équilibrés avec des fruits et légumes de saison, trouver un équipement sportif à proximité de chez soi... avec ses informations pratiques le Bassin de Pompey propose des conseils et des informations sur les différents déterminants de la santé.

<http://www.bassinpompey.fr/sante>

Favoriser la pratique du sport dès le plus jeune âge

Dans sa volonté d'accompagner l'apprentissage de la natation comme apprentissage fondamental et de favoriser l'accès aux pratiques sportives pour tous, le Bassin de Pompey a accueilli dans ses piscines **40 000 élèves scolarisés** au sein des écoles maternelles et élémentaires du territoire. La gratuité de ces entrées a eu un coût estimé à 170 000 euros au total.

Ces élèves ont été transportés, toujours dans le cadre des dispositifs mis en œuvre pour faciliter l'accès à nos équipements, pour un coût total de 40 000 euros.



Les chiffres clés

61 028 entrées ont été comptabilisées à la piscine Charles Kaufmann (Champigneulle) malgré une fermeture de 4 mois pour travaux de juillet à début novembre 2014. À la piscine Nautic Plus (Pompey), c'est **108 142 entrées** qui ont été comptabilisées, soit une fréquentation totale de **169 170 entrées** en 2014.

Plus de **12 000 personnes** ont fréquenté les activités proposées par les deux piscines pour 32 créneaux d'activité proposés chaque semaine.

29 sections et associations sportives du Bassin de Pompey ont fréquenté les trois complexes sportifs communautaires en 2014.

Fonctionnement des piscines (fluides et entretien) :
550 000 €



Maintenir une offre sportive et de loisirs de qualité

2 014 a vu une recherche de rationalisation des coûts liés à l'exploitation des équipements existants et la poursuite du programme pluriannuel de travaux, engagé depuis 2012, à hauteur de 1,1M€ pour le maintien en exploitation des équipements aquatiques.

Une gestion optimisée des équipements

Une recherche de rationalisation des coûts : Les dépenses liées aux fluides et à l'entretien des équipements ont été difficilement contenues en raison de l'augmentation du coût des fluides, des transports d'élèves, des interventions de maintenance liées à la vétusté des équipements alors que l'index moyen des prix à la consommation était en régression, opérant en 2014 un effet ciseau. Cette conjoncture a fragilisé un taux de couverture des dépenses par les recettes jusqu'à maintenant satisfaisant. Plusieurs actions ont été mises en œuvre afin de rationaliser l'ensemble de ces dépenses et dynamiser les recettes à attendre de l'exploitation des équipements, principalement :

- Les programmes pluriannuels de travaux engagés depuis 2012 pour le maintien en exploitation des équipements aquatiques se sont achevés en 2014 et des effets sur les consommations d'eau et de gaz seront visibles à compter de 2015.
- Une nouvelle politique tarifaire initiée en 2014 garantissant :
 - un maintien de tarifs volontairement attractifs, garants des choix politiques de la collectivité, accessibles aux plus jeunes et aux familles, auxquels viennent s'ajouter les gratuités et transports mis en œuvre pour les écoles et les centres aérés du Bassin.

- des tarifs respectant une augmentation plus en rapport avec nos contraintes d'exploitation et l'offre concurrentielle proche, pour l'offre d'animation et d'activités proposée au sein des piscines.

Vers une actualisation de l'offre sportive et de loisirs

Diagnostic de l'offre sportive existante sur notre territoire, étude en vue de la construction d'un nouveau pôle aquatique, telles avaient été les démarches initiées en 2013, en vue d'un renforcement des politiques publiques s'inscrivant dans les axes stratégiques d'aménagement et de développement validés par le Projet de Territoire à l'horizon 2030.

L'année 2014, année de renouvellement de l'assemblée communautaire, a connu une pause dans l'avancée de ces réflexions qui reprennent en 2015 avec la concertation des acteurs du territoire et des analyses financières plus affinées.



Accessibilité et qualité

Horaires élargis

Pour nager ou profiter de nouveaux créneaux d'activité créés, les ouvertures entre 12h et 14h des piscines à compter de 2014 ont permis d'accueillir un public souhaitant avoir une activité sportive ou de loisirs lors de la pause méridienne. Ces nouvelles ouvertures participent à l'actualisation de l'offre que nous nous efforçons de mettre en œuvre afin d'adapter nos équipements aux nouvelles pratiques et aux attentes des usagers. Ces ouvertures ont profité à plus de 5 000 personnes en 2014.

Nouvelle signalétique

Les piscines sont des établissements recevant du public, particulièrement fréquentés et appréciés, y compris par les personnes handicapées. Afin d'assurer l'accessibilité de ces établissements pour tous en délivrant une information lisible et claire, le Bassin de Pompey a mis en place une nouvelle signalétique qui délivre :

- Des informations pratiques
- Des informations liées à l'hygiène, à la sécurité et à la réglementation
- Des informations au service de l'accessibilité

Diminution du bruit à la piscine Nautic plus

Dans un souci de confort des utilisateurs, des aménagements à la piscine intercommunale Nautic Plus ont permis en 2014 l'amélioration acoustique du Bassin ludique.



Les chiffres clés

Budget lié à l'action culturelle: **134 000 €**.

Somme dédiée à l'accès à la culture: **27 € par enfant scolarisé** sur le Bassin de Pompey.

Hausse de 42% des effectifs touchés par l'ensemble des actions culturelles menées en temps scolaire

Action culturelle 2014 : vers une structuration des actions engagées

La compétence relative à l'accès à la culture a ouvert la porte à la formulation d'un projet intercommunal d'intervention culturelle de plus en plus cohérent : concertation, soutien aux acteurs culturels locaux, mise à l'échelle du territoire de l'offre culturelle déjà présente ou créée, notamment en assurant une bonne mobilité des publics.

L'année 2014 a vu se poursuivre les projets engagés dans les axes d'intervention rendus possibles par nos statuts : partenariats avec les acteurs culturels du territoire, engagement d'actions de coordination et mises en œuvre d'actions en faveur du public scolaire.

Accès des jeunes à la culture :

Un soutien réaffirmé au Théâtre Gérard Philipe avec un financement de 90 000 euros en 2014.

Les projets engagés hors partenariat sont toujours envisagés de manière collective pour un maintien de la dimension intercommunale et sont en lien avec la lecture publique et l'oralité, compétences d'intervention du Bassin de Pompey autour desquelles une action soutenue a été maintenue en 2014. Une journée de clôture réunissant les classes maternelles s'est ainsi tenue à Champigneulle en mai 2014, réunissant plus de 300 enfants.

2014 a également connu une bonne participation des écoles au dispositif mis en place, notamment l'utilisation de la possibilité de financer d'autres interventions artis-

tiques en cas d'impossibilité de bénéficier d'interventions au Théâtre Gérard Philipe.

Les résultats ont donc été positifs quant aux objectifs poursuivis par la Communauté de Communes en matière de pratiques culturelles.

Mise en réseau des écoles de musique :

L'orchestre intercommunal créé en 2013 a connu un réel succès en 2014, réunissant plus de 60 musiciens issus notamment des écoles de musique du territoire. Deux concerts ont pu être donnés en 2014 réunissant à chaque fois un large public en avril et en mai 2014, à Pompey et à Champigneulle.



Les projets d'intervention artistique suscitent l'adhésion des écoles

L'objectif principal visé par les actions culturelles en temps scolaire est de permettre aux enfants, quelle que soit leur commune de résidence, de bénéficier des mêmes conditions d'accès à la culture.

C'est dans ce cadre que le **projet centré sur la littérature Jeunesse a vu le jour.**

Dans une perspective à la fois éducative et culturelle, ce dispositif a plusieurs effets positifs, notamment faciliter les liens entre les différents acteurs (éducatifs, culturels...) et rendre familières les pratiques culturelles aux plus jeunes.

La volonté du Bassin de Pompey de mener cette action en lien avec la littérature jeunesse a rencontré un dispositif interne à l'éducation nationale déjà existant, ce qui a permis un partenariat fructueux. En 2014, les 22 classes investies dans ce projet ont ainsi mené avec Guillaume LOUIS et Léa PELLARIN, conteurs, un travail de création artistique qui a trouvé un bel écho auprès des élèves.





Bassin de Pompey
de ressources



Les chiffres clés

Surface construite existante: **20 480 m²**

Surface en construction en 2014: **3 700 m²**

Surface en cours de conception en 2014: **1 230 m²**

Surface rénovée en 2014: **1 900 m²**

Qualité patrimoniale affirmée et gestion de l'énergie maîtrisée

En 2014, le service patrimoine a aidé de manière opérationnelle les différents services dans la création ou la rénovation de leurs équipements, avec un souci constant en matière de qualité environnementale. Il a également mis en place un groupement de commande pour l'achat du gaz naturel à l'échelle du Bassin de Pompey.

Programme d'investissement des équipements sportifs

L'impact environnemental des bâtiments a été pris en compte dans l'ensemble des projets en cours et dans les réalisations 2014. Outre la mise en place d'une chaufferie bois pour le pôle tertiaire en construction et l'EMI, permettant de réduire de 60 à 70% l'émission de gaz à effet de serre et promouvant la ressource bois du bassin, d'autres aspects environnementaux sont traités dans les opérations en cours :

- la récupération des eaux de pluie pour alimenter les sanitaires du Pôle Tertiaire,
- l'utilisation de matériaux bio-sourcés, faiblement émissifs en COV, pour la Structure Multi Accueil de Bouxières-aux-Dames,

- la mise en place de récupérateur de chaleur sur les groupes froids de la future cuisine centrale ou sur l'air chaud de la nouvelle centrale de la piscine de Champigneulles.

Pour son maintien en exploitation, des **travaux de rénovation ont été menés à la Piscine de Champigneulles, pour un montant de 690 000 €HT**. Une part de 237 000€ HT a été consacrée à la mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite, dans le cadre du programme de mise en accessibilité du patrimoine. Une seconde part de 200 000€ HT a été dédiée au remplacement de la centrale de traitement de l'air avec restructuration du local l'accueillant. Ce remplacement, indispensable au regard de la vétusté de celle existante, permettra une économie estimée de 8% sur la facture énergétique, soit 12 000€ TTC annuel.

Gestion des fluides

Achat groupé de gaz naturel

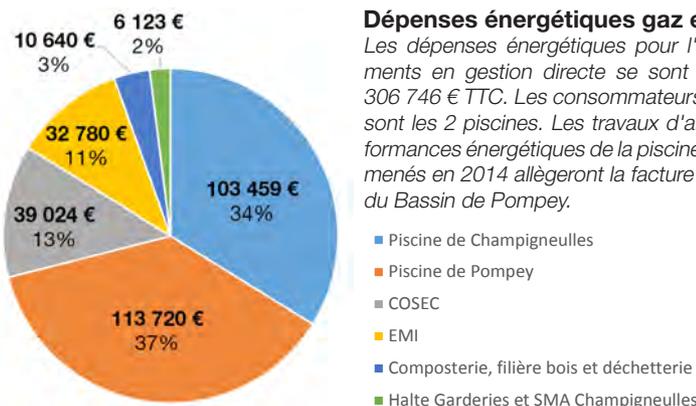
En raison de l'ouverture du marché du gaz au 1^{er} janvier 2015, le Bassin de Pompey a mis en place un groupement de commande pour bénéficier d'une expertise commune et soumettre aux fournisseurs un besoin en gaz capable de les intéresser. Les communes ayant adhéré à ce groupement sont Bouxières-aux-Dames, Custines, Faulx, Frouard, Malleloy, Marbache, Millery et Pompey.

Retour sur investissement en matière énergétique

Le suivi énergétique, mis en place depuis quelques années par le service patrimoine, a permis de déterminer avec précision le gain énergétique et la réduction des émissions de gaz à effet de serre du Cossec de Frouard, rénové en septembre 2013. Les travaux inhérents à la rénovation énergétique (isolation de toiture renforcée, châssis double vitrage pour la grande salle, revêtement de sol sur support bois isolé) ont permis de **diminuer de 33 % le chauffage et représentent une économie de 4 000 euros annuelle**. Cette performance se traduit par une diminution annuelle de 1,8 Tonne équivalent CO₂, permettant à l'équipement de gagner un rang dans le classement énergétique, passant de D à C en matière d'émission de gaz à effet de serre.

Dépenses énergétiques gaz et électricité

Les dépenses énergétiques pour l'ensemble des bâtiments en gestion directe se sont élevées en 2014 à 306 746 € TTC. Les consommateurs les plus importants sont les 2 piscines. Les travaux d'amélioration des performances énergétiques de la piscine de Champigneulles menés en 2014 allégeront la facture énergétique globale du Bassin de Pompey.





Les chiffres clés

1 comme le nombre d'agents supplémentaires en 2014 et la marque de la stabilité des effectifs communautaires.

79% des agents ont bénéficié au moins d'une formation au cours de l'année 2014.

212, c'est le nombre d'agents du Bassin de Pompey ou des communes membres ayant bénéficié des formations mutualisées en 2014.

Ressources humaines : Une mutualisation en action

Le Bassin de Pompey s'engage pleinement avec les Communes, dans la définition d'un schéma de mutualisation, processus initié depuis une dizaine d'années dans de nombreux domaines, comme celui des formations professionnelles qui réunissent chaque année de nombreux agents du territoire.

Une stabilité dans les effectifs

À 3 unités près, l'effectif intercommunal n'a pas évolué depuis 2011, soit pour la 4^{ème} année consécutive. Il comptabilise **136 agents à la fin de cette année 2014**. Outre la mobilité interne d'un agent administratif, les mouvements se sont essentiellement concentrés dans le pôle de la petite enfance. L'accueil de la petite enfance a ainsi été conforté par les renforts au sein du réseau de halte-garderie et de la crèche familiale.

La fin de l'exercice 2014 a été l'occasion de préparer l'**arrivée des deux agents de l'office de tourisme** au sein du giron intercommunal. Ces agents d'accueil participent ainsi au développement touristique du territoire dont la compétence a été transférée à l'intercommunalité en septembre 2012.



2014 a aussi été l'occasion de renouveler les membres du Comité Technique. Cette instance traitant des questions d'organisation collective est ainsi dotée de nouveaux représentants du personnel depuis les élections du 4 décembre 2014.

Une prévention des risques à l'échelle intercommunale

Par référence au **Document Unique d'évaluation des risques de l'intercommunalité**, un programme de prévention est établi chaque année projetant la réalisation d'une dizaine d'actions. Ainsi, il a été procédé à l'organisation de plusieurs formations collectives en intra mais aussi à des aménagements matériels. La composition a fait l'objet par exemple de travaux avec l'installation d'une barrière séparative entre l'espace de travail des agents sur les engins et l'espace accessible au public afin d'éviter tout risque d'accident.

Sur le plan organisationnel, le Bassin de Pompey a choisi de créer un **Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) à l'échelle intercommunale**. Cette nouvelle instance paritaire, issue des élections professionnelles de décembre 2014, a pour vocation de permettre la mise en œuvre d'une politique de prévention des risques répondant

aux enjeux similaires de l'intercommunalité et des communes membres. Des actions efficaces et coordonnées, à l'instar des formations déjà entreprises, pourront ainsi être mises en place.

Plus de 20% des actions de formations mutualisées avec les communes

Les formations mises en œuvre en 2014 répondaient à deux orientations portées par les communes et l'intercommunalité :

1. les formations s'inscrivant dans la thématique Hygiène et Sécurité :

Ainsi, dans le prolongement des actions engagées en 2013, le Bassin de Pompey a choisi de travailler avec deux agents, maître-nageurs sauveteurs au sein du pôle aquatique, et de former ces acteurs internes.

Ces formateurs internes ont permis de développer les formations Sauveteurs Secouristes du Travail, tant en matière de formation initiale qu'en recyclage (Maintenance et Actualisation des Compétences). Le sauveteur secouriste du travail est la personne qui porte secours à la victime dans l'attente de l'arrivée des secours. Elle peut, à ce titre, avoir un rôle de préventeur. **35 personnes ont été formées initialement, 38 recyclées. Au total, cela représente 8 communes concernées ainsi que le Bassin de Pompey.**

Parallèlement, la collectivité, dans le cadre du **plan annuel de prévention des risques**, a souhaité développer des formations PRAP (prévention des risques liés à l'activité physique) afin d'**anticiper les maux liés aux gestes répétitifs**. Ces formations s'inscrivent dans une démarche globale permettant à la fois d'étudier et d'optimiser les conditions de travail des agents. Ainsi, ce sont 17 acteurs qui ont été certifiés après une formation qualifiante de deux jours et 74 personnes qui ont été sensibilisées parmi le personnel technique des communes et de l'intercommunalité. Il a été désigné un acteur par service ou établissement. Cette personne servant de référent en matière de politique de santé et de sécurité au travail, peut aussi être force de propositions quant à l'amélioration des conditions de travail.

2. les formations portant la démarche qualité

Dans le cadre de la démarche ISO 9001 liée à la Qualité du service public rendu, une formation a été organisée visant à transmettre aux agents concernés un socle de compétences communes nécessaires à un accueil de qualité et adapté aux publics difficiles. **48 personnes issues de 7 communes et du Bassin de Pompey** ont ainsi pu bénéficier de cette formation mutualisée construite en partenariat avec le CNFPT.

Dans le cadre de la certification environnementale ISO 14001, de l'agenda 21, de Cit'Ergie et du programme local de prévention des déchets, **61 personnes ont été sensibilisées à la maîtrise énergétique et à la prévention des déchets**, ce qui représente près de la moitié du personnel de la Communauté de Communes. Cette sensibilisation menée par des ressources internes et en lien avec l'Espace Info Energie renforce l'engagement des "agents écoresponsables" du Bassin de Pompey. Ainsi, les agents peuvent adopter désormais, les gestes appropriés en matière d'utilisation du papier et de limitation de la consommation d'énergie (eau - électricité).

La qualité, cœur de métiers des services communautaires

Le Bassin de Pompey est certifié ISO 9001 pour des services de qualité et ISO 14001 pour un environnement préservé. Une reconnaissance officielle qui conforte la démarche qualité initiée pour l'amélioration continue des services et la satisfaction des usagers.

Les objectifs qualité ISO 9001, pour nombre d'entre eux atteints en 2014, sont reconduits quasiment à l'identique pour l'année

2015. Ils témoignent de l'engagement des agents au quotidien envers les usagers et pour la réalisation du projet communautaire. Ils sont aussi en adéquation avec les chartes d'accueil déployées dans les structures.

Les démarches contribuant à l'atteinte des objectifs environnementaux ISO 14001 sont actuellement en cours : dématérialisation, mise en place d'économies d'énergie, nouvelle offre de transport, incitation au tri et à la réduction des déchets... ces ambitions, qui s'inscrivent dans la durée, sont poursuivies sur 2015.

80% de satisfaction usagers

Afin d'exercer ses missions de service public avec équité et accessibilité nous nous sommes fixés des objectifs pour :

- Un accès facilité à nos services
- Un accueil attentif et courtois
- Une réponse compréhensible à vos demandes dans un délai annoncé
- Une réponse systématique à vos réclamations
- Des agents d'accueil à votre écoute



135
appels par jours

88 %
d'appels répondus

OBJECTIF
90 % d'appels répondus



11 500
courriers reçus

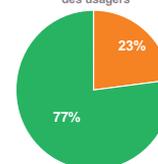
23 jours
temps de réponse moyen aux courriers

OBJECTIF
ne pas dépasser 25 jours pour répondre aux courriers

1 113

usagers ont été questionnés en 2014 sur les structures intercommunales (siège, crèches, piscines, composterie & déchetterie)
Actions entreprises :
- Formation de sensibilisation à l'accueil
- Nouvelle signalétique

Satisfaction moyenne des usagers



OBJECTIF
80 % de satisfaction usagers

53%
de diminution du papier en 5 ans

En 2014, un agent administratif a consommé en moyenne 26 kg/an de papier.

Actions entreprises :

- Dématérialisation
- Plan d'actions spécifiques dans chaque service

OBJECTIF
poursuite de l'effort général initié au sein des services

25 kg/agent adm. soit 1/2 ramette en moins par agent administratif

Maîtrise des dépenses énergétiques des piscines

La consommation 2014 des piscines équivaut à celle de 92 maisons de 100m² soit 2 678 MWh. La réduction des consommations énergétiques de -2,7% entre 2013 et 2014 confirme l'impact positif des investissements réalisés sur les deux piscines.

OBJECTIF
3 400 MWh

Diminution des consommations sans fermeture programmée des piscines

Tri et réduction de la production de déchets 50% des déchets ne sont pas triés

Le tri des foyers progresse en 2014 avec une augmentation du tri de +5% et une baisse constatée de 1 % de la production de déchets résiduels. Mais le tri reste encore insuffisant sur le Bassin de Pompey. Cependant l'utilisation de la déchetterie explose (+ 10 %) et est à redéfinir.

OBJECTIF
8 kg de déchets triés en plus et une poubelle de 75 litres produite en moins par habitant

Une meilleure fréquentation des transports en commun

Après une baisse constatée au premier trimestre, la mise en place de la nouvelle offre de transport en 2014 semble répondre aux attentes des usagers et influencer positivement sur la fréquentation.

OBJECTIF
330 000 voyages soit 20 usagers réguliers supplémentaires

Un projet communautaire qui avance

En 2014, 90 % des projets communautaires sont réalisés dans les temps. 60 % des crédits d'investissement budgétés ont été dépensés.

OBJECTIF
Poursuite de la réalisation des projets communautaires
Taux de consommation des crédits d'investissement 70 %



La préfiguration du schéma de mutualisation territorialisé :

La mutualisation entre les communes et l'intercommunalité est un **processus engagé depuis 10 ans sur le territoire sur les thématiques multiples** comme le système d'information géographique (SIG), l'instruction du droit des sols, la brigade intercommunale de Police Municipale en parallèle des brigades municipales, le bouchage des nids de poules sur les voiries communautaires, le balayage des zones d'activité et l'entretien des bâtiments communaux.

Fort de la **nécessité de préserver un service public local de qualité et de trouver les meilleures modalités de gestion de l'espace public** dans un contexte de raréfaction de la ressource financière et du besoin grandissant d'ingénierie, de nouveaux axes de mutualisation ont été proposés (lettre de mission confiée aux DGS suite au séminaire du Bureau élargi aux Maires dès le 13 décembre 2013 et confirmée le 27 juin 2014) :

- L'aboutissement du transfert de la compétence voiries (balayage, déneigement et éclairage public)
- La mutualisation des polices municipales
- La création de plateforme de services communs : achat public, informatique, formations et bureau d'études
- La compétence restauration scolaire en lien avec le périscolaire.

Des réunions de concertation ont eu lieu en 2014 avec 5 séminaires de Bureau élargi aux Maires, une réunion mensuelle des DGS, un séminaire le 22 septembre 2014 réunissant les cadres des services municipaux et intercommunaux concernés, des réunions en ateliers sur 5 thématiques de septembre à novembre 2014.

La Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) Territoriale est un enjeu majeur du schéma de mutualisation afin de gérer la pyramide des âges et des remplacements, la résorption de l'emploi précaire, la mobilité professionnelle entre collectivités et l'accompagnement des agents. Les effectifs consolidés au 31 mars 2014 sont de 717 agents et 41 postes extérieurs (associations), soit 689 ETP. Le schéma de mutualisation concerne potentiellement 272 postes à temps plein sur le périmètre des voiries, polices, du périscolaire et des cantines, de l'informatique et des marchés publics.

Des moyens mutualisés et transférés dans une organisation territorialisée

Dans le cadre de sa compétence voirie d'intérêt communautaire, le Bassin de Pompey assure la gestion de 200 km de voies. Elle a ainsi en charge les travaux d'entretien et d'aménagement des chaussées et des trottoirs ainsi que la signalisation de police. L'aboutissement du transfert porte sur 345 km de fil d'eau à balayer et 6173 points lumineux.

Les moyens humains nécessaires sont de 30 agents pour le balayage et l'éclairage public répartis sur 4 centres techniques (Pompey, Frouard, Liverdun et Champigneulle) sachant que des mises à disposition seront effectuées en complément pour le déneigement (50 agents concernés).

Le schéma d'organisation mutualisé des polices tient compte de la géographie du territoire, des infrastructures disponibles pour accueillir des bureaux de police, des densités de population et des zones sensibles avec une répartition des effectifs sur trois bureaux de police, une antenne à Custines et une permanence à Frouard. L'effectif des policiers municipaux et ASVP présents sur le territoire s'élève à 17 agents.

Une plateforme de services communs

Le bloc local est « acheteur public » à hauteur de 15 M€ de prestations (achats et charges externes) et 17 M€ de dépenses d'équipement pour 250 marchés annuels. La plateforme mutualisée d'achat permettra de bénéficier d'une expertise sur les stratégies d'achat, une harmonisation des procédures et nomenclatures et d'apporter une sécurisation juridique et de coordonner des groupements d'achat permettant des économies d'échelle.

La cellule achat serait composée de 3 agents avec des référents marchés publics dans les communes.

La plateforme mutualisée informatique doit permettre également les achats groupés de matériels et logiciels, le déploiement des nouveaux usages numériques, la modernisation du SIG, de travailler sur les stratégies d'hébergement... une mission d'audit sera menée en 2015 pour bâtir un diagnostic des architectures existantes et calibrer le dimensionnement de la plateforme pour la gestion du parc (700 postes informatiques dont 300 dans les écoles, 100 imprimantes, 91 copieurs, 400 postes téléphonie).





Les chiffres clés

- 50 marchés passés
- 15 commissions d'appel d'offre
- 142 conventions et avenants envoyés pour signature en 2014
- 1 320 bons de commande validés
- 3 174 factures traitées

Un bilan financier 2014 positif malgré une conjoncture se resserrant

La poursuite de la réalisation des projets du mandat précédent a rythmé l'année 2014, avec 13,5 M€ investis. Plusieurs grands projets ont abouti ou sont en phase finale, notamment le pôle tertiaire, la filière bois, la rénovation du quartier du Rond-Chêne, le programme de rénovation des piscines...

En 2014, **le montant total consolidé des dépenses réelles** du Bassin de Pompey s'est élevé à **38,3 M€** dont 3,1 M€ destinés au budget annexe transport. Le montant des recettes réelles est quant à lui de 34,5 M€, l'écart entre les dépenses réelles et les recettes réelles étant compensé par la reprise de l'excédent 2013 et l'autofinancement. D'importantes écritures d'ordre ont aussi été réalisées en 2014, de l'ordre de 7,5 M€ en recette et en dépense d'investissement, devant notamment permettre de percevoir des recettes du FCTVA sur la construction de l'Espace Multiservices Intercommunal.

Les dépenses réelles de fonctionnement, d'un montant de 24,6 M€, ont très peu progressé entre 2013 et 2014, de 0,6%, attestant du **bon niveau de maîtrise du fonctionnement intercommunal**. Des économies ont en particulier été réalisées sur l'entretien de la voirie communautaire, elles pourraient être la conséquence à confirmer en 2015 des forts investissements passés. Les frais généraux hors masse salariale sont aussi en baisse. Une stabilité des dépenses est constatée dans les transports en commun (nouveau marché à mi-2014) ainsi que dans la gestion des structures d'accueil de la petite enfance. Il convient toutefois de remarquer la progression importante des charges financières, passant de 87 k€ en 2013 à 225 k€ en 2014, provenant des mobilisations d'emprunts de 7M€ en 2013 et 3,5 M€ en 2014.

Les recettes réelles de fonctionnement, d'un montant de 31 M€, ont suivi une progression similaire à celle des dépenses, de 0,5%. Les dotations et recettes fiscales n'ont pas progressé, la baisse de la DGF de 210 k€ ayant été compensée par les évolutions fiscales : revalorisation forfaitaire annuelle de 0.9% de l'ensemble des bases, augmentation des bases minimum de CFE pour les plus hauts chiffres d'affaires et augmentation du taux de CFE de 25,22% à 25,69% réalisée afin de compenser les baisses de dotations et

les pertes dues au plafonnement des bases minimum de CFE. Les taux ménages et de TEOM restent stables. Le versement transport est en baisse (-4%), ainsi que les recettes liées au tri et à la valorisation des déchets (-5%) tout comme les recettes des piscines (-4%) du fait de la fermeture de Champigneulle l'été 2014. Les recettes liées à la petite enfance sont en progression (+15%) grâce à la bonne fréquentation des établissements en 2014, tout comme les recettes liées aux locations (+3%).

En dépenses de fonctionnement,
100€ de recettes financent :

Reversement et Fonds de Concours aux Communes	31,8 €
Environnement et déchets ménagers	19,7 €
Equipements et gestion des services	12,3 €
Transports	11,6 €
Petite Enfance	7,9 €
Sport, culture et tourisme	7,2 €
Infrastructures	3,1 €
Développement économique	2,7 €
Logement, habitat et urbanisme	1,5 €
Sécurité et prévention	1,3 €
Remboursement et intérêt de l'emprunt	0,9 €

Les dépenses réelles d'investissement ont fortement diminué entre 2013 et 2014, passant de 17,5 M€ en 2013 à 13,7 M€ en 2014. Ces montants restent toutefois élevés au regard des montants investis chaque année sur le précédent mandat, leur baisse attestant de la fin du cycle d'investissement lié au mandat 2008-2014.

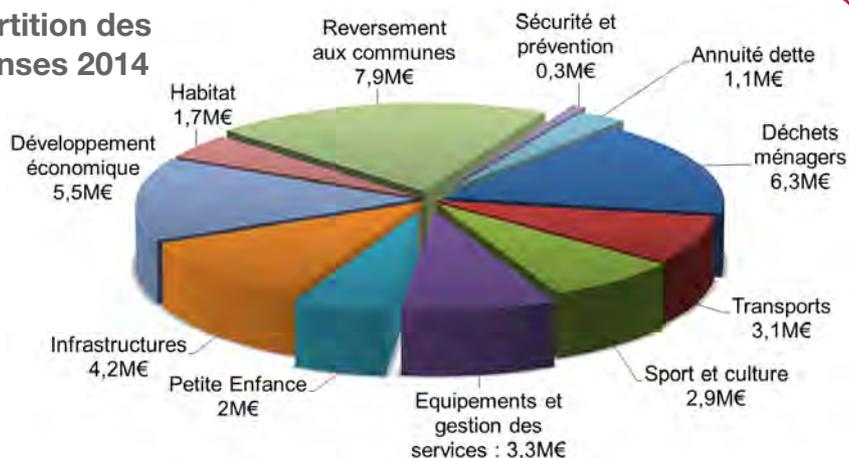
Les investissements les plus importants réalisés en 2014 sont les suivants : construction du pôle tertiaire 3,8 M€, infrastructures : 3,5 M€, rénovation des équipements sportifs : 1,1 M€, renouvellement de la composterie et création d'un bâtiment d'exploitation de la filière bois : 1,3 M€, mise en œuvre de la politique de logement 1,3 M€. Ces investissements ont été financés par l'autofinancement et un emprunt de 3,5M€.

La bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement au regard de la faible progression des recettes permet encore de dégager une épargne nette de 3,7 M€ soit 92 € par habitant. L'endettement consolidé progresse en 2014, et passe de 297 € par habitant en 2013 à 356 € fin 2014.

Poursuite de la dématérialisation

Après la dématérialisation des échanges avec la trésorerie et le visa électronique apposé sur les factures par les services en 2013, le pôle finance a poursuivi en 2014 ses **efforts de dématérialisation concernant la transmission des budgets**. Désormais les budgets saisis dans le logiciel financier sont envoyés, via un outil spécifique TOTEM, de manière dématérialisée à la Préfecture. Cet outil permet en outre une génération automatique du budget plus facilement diffusable auprès des élus lors des convocations aux bureaux et conseils via la plate-forme de convocation FAST.

Répartition des dépenses 2014



Répartition des recettes 2014



Les régies intercommunales

Les régies de l'intercommunalité permettent d'encaisser et de gérer des recettes pour différentes activités : piscines, halte-garderie, accès des professionnels à la déchetterie, aire d'accueil des gens du voyage, point d'accueil touristique...

Fin 2013, le Trésorier du Centre des Finances Publiques de Maxéville a effectué un audit de chacune des régies de la collectivité. Suite à ces audits, des modifications et améliorations ont été apportées en 2014 suivant les recommandations de la trésorerie :

- création des régies piscines, tourisme et nomination des régisseurs, mandataires suppléants et mandataires ;
- mutualisation des agents sur les deux piscines en leur qualité de mandataires suppléants ;
- affichage des tarifs ;
- montants d'encaisse revus conformément aux rapports d'audit ;
- formalisation de procédures de gestion (chèques ANCV, CESU).

En complément, tous les régisseurs ont suivi une formation relative à la tenue d'une régie en 2014 auprès du Centre National de la Fonction Publique Territoriale.

LE BUDGET COMMUNAUTAIRE POUR DES SERVICES ET DES EQUIPEMENTS DE QUALITE

Aménagement urbain / Voirie

Le programme pluriannuel d'investissement comporte un volet de 84 opérations d'aménagements et un volet de réfection de revêtements pour un montant de 35 M€ sur la période de 2008 à 2014.

4,2 M€ en 2014

Équipements sportifs

Les programmes pluriannuels de travaux, engagés depuis 2012 pour le maintien en exploitation, touchent à leur fin et doivent permettre de contenir l'évolution des dépenses de fonctionnement liée à l'entretien et à la consommation de fluides.

1,8 M€ en fonctionnement,
1,1 M€ en investissement en 2014

Développement économique

Le secteur économique, source d'attractivité et de croissance est un axe majeur du projet intercommunal. L'objectif de diversification de l'activité passe par le développement des zones d'activité, une offre en immobilier d'entreprises (Delta Affaires et Services) et de nouveaux secteurs d'activités (cuisine centrale, formation...).

5,5 M€ en 2014

Petite enfance

La capacité d'accueil est de 135 places dont 78 places en crèche collective, 45 places en accueil familial et 12 places en accueil occasionnel. Une structure de 18 places ouvrira en sept. 2015 à Bouxières-aux-Dames.

2 M€ en 2014

Environnement

La gestion des déchets est organisée avec une collecte en porte à porte sur 13 communes, l'implantation de conteneurs enterrés, la gestion d'une déchetterie, d'une composterie et la création d'une plateforme bois-énergie.

4,8 M€ en fonctionnement,
1,5 M€ en investissement en 2014

Transports

Le Bassin de Pompey exploite le réseau de transport en commun Le Sit, participe à l'intermodalité avec les territoires voisins, déploie de nouvelles technologies et assure la mise en accessibilité de près de 200 arrêts.

3,1 M€ en 2014

Habitat

Le 4^{ème} Programme Local de l'Habitat a pour objectif la production de près de 250 logements par an sur la période 2011-2016.

1,7 M€ en 2014





Bassin de Pompey
Durable



Une année tournée vers la lutte contre les changements climatiques



A lors que se profile en décembre 2015 la Conférence de Paris sur la lutte contre les changements climatiques, le Bassin de Pompey a réaffirmé fortement ses ambitions en la matière en 2014, en s'engageant dans un plan d'action visant à diminuer ses émissions de gaz à effet de 20% à l'horizon 2020.

La politique de développement durable du Bassin de Pompey s'articule depuis 2011 autour de son Agenda 21, dont la **reconnaissance officielle a été prolongée pour deux ans en 2014** par le ministère du Développement Durable. Cette prolongation vient valider les démarches engagées par la Communauté de Communes et ses treize communes membres en matière de préservation des ressources et des espaces naturels, d'action sociale, de développement économique durable...

Si les collectivités locales assurent la dynamique de la démarche, **les habitants sont également invités à participer lors du Comité de Suivi Citoyen de l'Agenda 21** qui s'est réuni en 2014 autour de la thématique de la santé des habitants du territoire.

Plus particulièrement, l'année 2014 a été l'occasion de **renforcer l'engagement du Bassin de Pompey dans la lutte contre les changements climatiques, à travers la mise en œuvre de la démarche Cit'ergie**. Ce programme exemplaire, déjà mis en œuvre par 70 collectivités en France (dont Lyon, Bordeaux ou encore Dunkerque), vise à réduire les consommations énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre liées aux activités des services de

la Communauté de Communes. Pour cela, l'ensemble des politiques et des modes de fonctionnement des services a été diagnostiqué et un plan d'action ambitieux a été défini. Ce dernier prévoit le déploiement de plus de 80 actions sur 4 ans, permettant d'agir dans des domaines aussi variés que les déplacements, le traitement des ordures ménagères, la gestion du patrimoine de la collectivité... certaines actions ont d'ores et déjà été réalisées, comme la formation du personnel aux économies d'énergie sur leur lieu travail ou l'investissement dans une flotte de véhicules électriques.

Le Bassin de Pompey a vu son engagement récompensé, en étant la première collectivité de la future Grande Région (avec la ville d'Epinal) à obtenir le label Cap Cit'ergie.



En savoir plus :

<http://www.developpementdurable.cc-bassinpompey.fr>

Plan Paysage

Dans le cadre de son projet de territoire, le Bassin de Pompey a identifié à l'axe 2-3 la structuration des atouts naturels et paysagers. 2014 a vu l'adoption du projet de charte paysagère après présentation lors de la conférence des conseillers municipaux de janvier.

Cette réflexion issue de la concertation avec l'ensemble des acteurs concernés par l'aménagement du territoire a abouti à la rédaction d'une charte pour partager ensemble les orientations et les engagements à mettre en œuvre dans l'élaboration des documents réglementaires et la conduite des projets d'aménagement.



Le rapport de développement durable

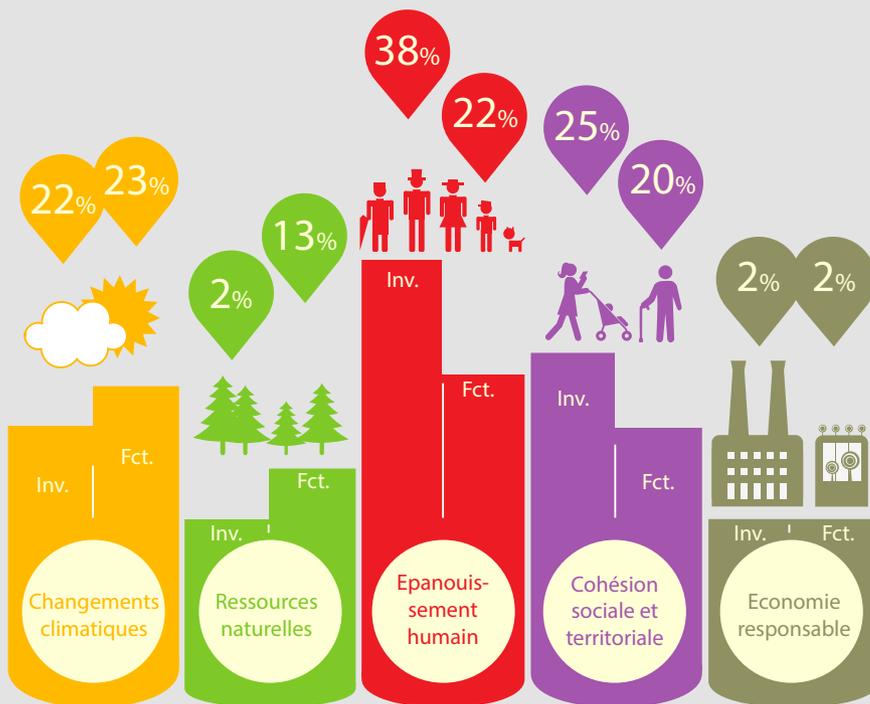
Le Bassin de Pompey s'est engagé en 2014 dans la rédaction d'un rapport de développement durable. Ce dernier vise à analyser le budget de la collectivité et ses impacts sur cinq finalités : lutte contre les changements climatiques, préservation des ressources et espaces naturels, épanouissement humain, cohésion sociale et territoriale et développement économique durable.

Ainsi, les services et les élus de la collectivité ont pu s'interroger sur les impacts des dépenses budgétaires sur ces finalités et sur la façon d'en améliorer la prise en compte lors de l'élaboration du budget même lorsque ce n'est pas le "cœur de métier" du service : les acteurs de la petite enfance peuvent contribuer à préserver l'environnement en favorisant des repas locaux et/ou bio dans les crèches, les gestionnaire de voirie peuvent influencer sur les politique d'emploi en utilisant des clauses d'insertion...

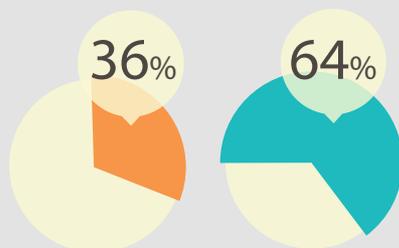
- Reconnaissance Agenda 21 prolongée pour 2 ans.
- 1^{ère} collectivité du Grand-Est labélisée Cap Cit'Ergie.
- Plus de 80 actions d'économies d'énergie prévues dans les 4 prochaines années.

Agenda21 Bassin de Pompey

Part des budgets (investissement et fonctionnement) ayant un impact significatif sur chaque finalité du développement durable



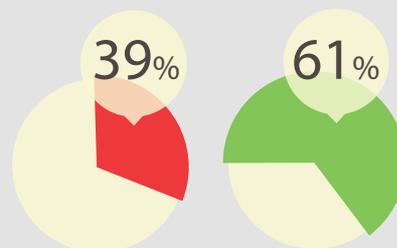
Part du **fonctionnement** ayant un impact positif en matière de DD



Impact fort

Impact faible

Part de l'**investissement** ayant un impact positif en matière de DD



Impact fort

Impact faible

Répartition du budget ayant un impact positif sur les changements climatiques

Mobilité – Transports

Plus de 65% du budget « mobilité-transports » de la Communauté de Communes a un impact favorable sur le climat, à travers notamment le déploiement des transports en commun sur le territoire.

Patrimoine

15% des dépenses budgétées sur le patrimoine du Bassin de Pompey en 2014 avaient un effet positif sur les consommations énergétique, grâce par exemple à l'isolation de bâtiments ou au renouvellement de chaudières.

Environnement

Plus du tiers du budget « environnement » a contribué à lutter contre les émissions de gaz à effet de serre. Ce montant est en grande partie constitué par la construction de la plateforme « bois-énergie » située à Marbache.

Service à la population

Les différents services à la population ont pu contribuer également à limiter les émissions de gaz à effet de serre de la collectivité, à travers la mise en œuvre de clauses environnementales dans leurs achats, comme cela a par exemple été le cas pour les repas servis dans les crèches intercommunales.

Économie

6% du budget du service « développement économique » a eu un impact favorable sur le climat. Cela correspond principalement à la création d'une chaufferie-bois sur le pôle tertiaire.

Infrastructures

Le développement des infrastructures a également un rôle à jouer dans la lutte contre les changements climatiques, à travers les créations de pistes cyclables ou l'aménagement de nouveaux arrêts de bus. Les clauses environnementales dans les marchés publics y contribuent également. Ces dépenses cumulées représentaient 20% du budget du service en 2014.

Samedi 19
septembre
21h - 22h

SON & LUMIERE

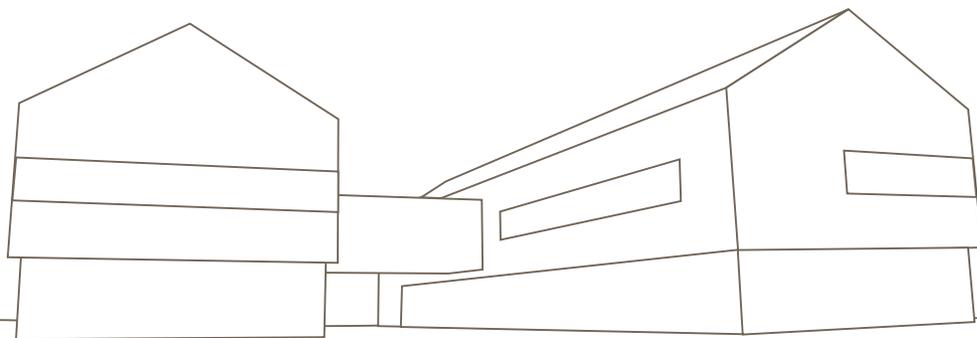
Bassin de Pompey

20
ANS

Boulevard de la Moselle
Face au Pont Bow String
à Pompey



jm le Bassin de Pompey !



Bassin de Pompey

Communauté de communes

Communauté de Communes du Bassin de Pompey
BP 60008
Rue des 4 Éléments
54340 POMPEY

Tél. : 03 83 49 81 81
Fax : 03 83 49 81 99

www.bassinpompey.fr

